



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
**SETTIMANALE CORSU**

SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
NE  
NE



**NICOLAS ANTONA**

# Un passionné passé pro

P20



© Nihasa - Raïfah - Syel/La tristesse de l'éléphant - Nina Jacamin - Les Enfants rouges

**TERRITORIALES, SIX QUESTIONS À**

**1,60€**

Jean-Charles  
Orsucci



P5

Charles  
Giacomi



P6

Valérie  
Bozzi



P7

ÉDITOS P3 • L'ANALYSE D'ANDRÉ FAZI P4 • AGENDA P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

*a Radiò di a Corsica*

**Alta**  
frequenza

**A RADIO DI A CORSICA**

**Dipoi 35 anni**

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**  
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**  
VIVARIO **97** BUCUGNANU **107.5**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

**WWW.ALTA-FREQUENZA.CORICA**

L'APPLI ALTA EST DISPONIBLE  
**TELECHARGEZ LA !!**



## À peine voilée

Les rayons jouets sont désormais bien garnis. Pourtant une poupée manque à l'appel puisqu'elle ne sera commercialisée qu'à partir de janvier. Je veux bien sûr parler de cette Barbie créée à l'image de l'escrimeuse Ibtihaj Muhammad, première athlète américaine voilée aux Jeux olympiques de 2016. Une femme inspirante pour la société Mattel. Mais surtout faire-valoir pour toucher une nouvelle clientèle! Nous avons presque toutes possédé une Barbie. Pas forcément par souhait mais parce qu'une âme rêveuse nous l'avait offerte, pensant que nous nous reconnaitrions dans cette princesse libre, autonome, souriante, aux mensurations impossibles et dont la chevelure nous permettrait les coiffures les plus folles à coup de ciseaux et autres feutres. Mais aujourd'hui Mattel vient de passer un cap, que je considère malsain parce qu'utilisant le religieux comme outil commercial. Mattel, avec cette Barbie, légitime le discours de ceux qui veulent voir la femme porter un hijab, qui nient sa féminité et, je le répète, la rend invisible dans notre société. Je n'ai rien contre le choix d'Ibtihaj Muhammad. J'abhorre le flot de commentaires islamophobes après l'annonce de cette nouvelle Barbie. Et j'exècre l'extase de certaines associations se disant féministes alors qu'elles ne sont que les officines d'une propagande intégriste. Mattel France, qui se targue d'être réactif sur les réseaux sociaux, a préféré le silence radio afin de ne pas répondre à certaines questions que nous sommes nombreux à lui avoir posées. En quoi cette Barbie voilée, si elle honore une sportive, peut-elle être une image de femme libre, émancipée, moderne? En quoi l'escrime en sort grandie? Et enfin, à quand un Ken en Christ crucifié ou portant kippa et tsitsit et une Skipper moniale pour tenter une réconciliation impossible entre dinette et corde à sauter? ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)



Da Roland FRIAS

# AMODUNOSTRU AMODUNOSTRU

## Tutti fantastichi?

Qui, si parla pocu di sinemà. Eppure, ognitantu, ci vole à di là, i filmi ci aprenu propiu l'ochji nant'à a sucetà. Micca tutti. Micca abbastanza di sicuru. Ma certi ci facenu ragiunà è ancu capi ciò ch'ella hè diventata oghje a nostra esistenza. *Captain Fantastic* hè statu scupertu, l'annu scorsu, ind'è sale scure francese induv'ellu hà fattu 600 000 entrate. Hè surtitu oramai in DVD. Nanzu à què, era statu salutatu di bella manera da i festivali i più famosi, da Sundance à Deauville passendu per Cannes è ricevendu parechji prezzi. Si tratta di a storia d'un omu, Ben Cash, chì alleva i so sei figlioli cù a so moglie, Leslie. Campanu insemi in piena natura, ind'un scornu di Washington. Ogni ghjornu, trà di elli, spartenu un'educazione seria cù intrenamenti difficili è amparera di i valori umani è sulidarii. Ben hè appena l'eroe di a famiglia, u *Capitanu Fantasticu* chì hà sempre e bone parulle è chì cunnosce tuttu di a vita. Ellu chì mette d'accantu e tennulugie nove, a scola, a religione, a manghjusa industriale. Ellu chì vole dinù chì i so cari seguitessinu a so visione di u mondu. Per indettu, invece di festighjà Natale, si facenu rigali, chì sò di regula arme di caccia, u 7 di dicembre, ghjornu d'anniversariu di a nascita di u filusofu arnachistu Noam Chomsky. Daretu à stu paradisu, degnu di quellu stabilitu da Jean-Jacques Rousseau, si piatta un drama. Bipulare è mandata à l'uspidale, a mamma si tomba da per ella. Tandù, ghjunghje in città a famiglia Cash per u so interru. U scontru cù a civilizzazione hà da inghjenà stonde di dubbitu è di tensione, cambiendu, per amore o per forza, a so andatura. A pruduzione di stu filmu ùn pudia esse assicurata chè da un studio indipendente. Dà corpu à una critica, di modu francu è chjaru, di u mudellu cunsumeristu americanu è micca, per una volta, à a so glurificazione. Senza troppu pone si dumande, u mondu occidentale s'assumiglia di più in più à quellu di Ziu Sam. Forse ci seria una via media à truvà trà l'utopia ippì di a famiglia Cash è una visione solu ecunumista di l'esistenza? Ùn ci risponde u *Capitanu Fantasticu* ma ci permette di riflette ci, à u filu d'un viaghju, di a rimessa in causa di e certezze è d'una certa facultà di guardà a vita è e so difficultà cù cunfidenza. Chì bisognu ci n'hè... ■

### ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95 • 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),  
Christian Gambotti (Corses de l'extérieur).

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • [informateur.corse@orange.fr](mailto:informateur.corse@orange.fr)• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

AVEC LA COLLABORATION DE:

Batti, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président †

\*Société locataire-gérante des titres et marques -

Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia

CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

• Fondateur Louis Rioni •



### Vous vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,

la région de Bonifacio  
ou le Sartonais,

vous avez

une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou  
prendre des photos?

L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.

Écrivez-nous:

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)





L'ANALYSE

## 35 ANS DE RÉGIONALISATION, OU UN SYSTÈME POLITIQUE BOULEVERSÉ

Par André Fazi, Maître de conférences en science politique à l'Université de Corse • UMR 6240 LISA

Lorsque l'on veut évoquer les 35 ans de l'Assemblée de Corse, il est tentant de parler des grandes figures –comme celle de Jean-Paul de Rocca Serra, son président durant 14 ans–, des grands débats –comme celui du 10 mars 2000 sur l'avenir institutionnel de l'île–, ou des grandes tensions –comme lors de la visite de Charles Pasqua le 16 juin 1987. Je crois pourtant qu'il faut écarter ces tentations, qui n'apporteraient pas assez à la compréhension des enjeux plus généraux. J'écarte aussi l'idée d'un bilan synthétique de l'action publique régionale. Ce bilan est certainement mitigé, mais il ne serait pas sérieux d'en traiter en quelques lignes.

En revanche, il est essentiel de parler des grands impacts de la régionalisation sur le système politique corse, et le premier d'entre eux est sans nul doute le développement du pluralisme. Notamment du fait des modes de scrutin majoritaires utilisés, les élections législatives, départementales et municipales étaient propices à la domination quasi-hégémonique de deux grands réseaux d'élus. Or, en 1982 le gouvernement socialiste a fait un double choix étonnant. Pour les communes de plus de 3500 habitants, il instaurait un scrutin proportionnel quelque peu dénaturé par une prime de 50% des sièges, alors que pour l'Assemblée de Corse il choisissait une proportionnelle intégrale. Réunir 1,64% des voix suffisait pour être représenté dans la nouvelle institution.

Cette grande ouverture du jeu politique eut pour premier effet majeur le retour des nationalistes –d'abord des plus modérés– dans le jeu électoral dont ils étaient retirés depuis 1973. Le second effet majeur fut la fragmentation de l'offre politique. À gauche, tous les partis étaient intérieurement divisés; à droite, l'opposition était farouche entre les deux grandes listes; enfin, plusieurs listes prétendaient dépasser les clivages traditionnels. En définitive, 17 listes –dont deux nationalistes– se présentèrent aux suffrages des électeurs en 1982.

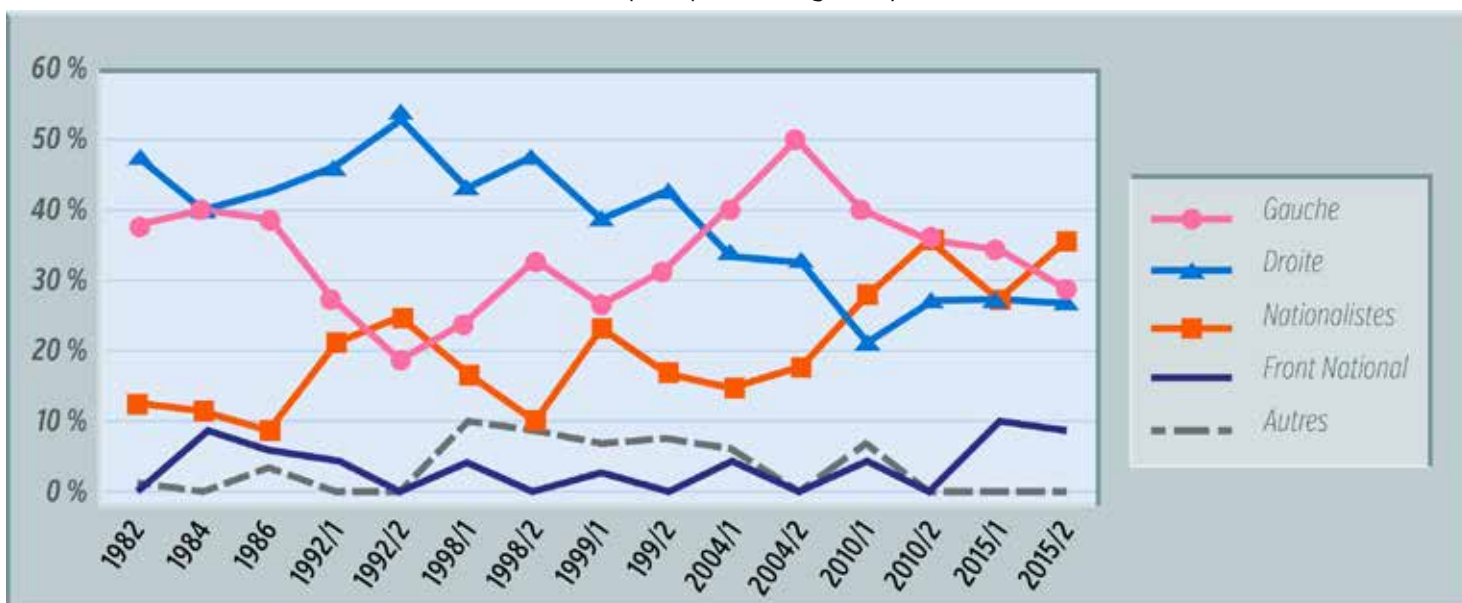
Rapidement devenue ingouvernable, cette première Assemblée de Corse fut dissoute à la demande de son président en 1984, et le législateur instaura alors un seuil d'éligibilité de 5%. Cette réforme favorisa une certaine rationalisation de l'offre politique,

mais ne rendit guère plus facile la constitution de majorités. En 35 ans, l'exécutif régional n'a pu s'appuyer sur une majorité absolue que de 1987 à 1992 [droite/FN], de 1992 à 1998 [droite/MRG] et de 1998 à 1999 [droite]. L'utilisation d'une prime majoritaire, de 6% des sièges à partir de 1992, puis de 18% des sièges à partir de 2010, n'a guère modifié la situation. Quand l'espace politique est divisé en trois grands blocs, il est bien difficile à un seul d'entre eux d'obtenir les quelque 40,4% des suffrages garantissant la majorité absolue.

Le plus étonnant est peut-être la capacité d'adaptation des forces politiques corses, y compris les plus importantes, à ce système. Passées les premières années, la collectivité n'a plus connu de graves problèmes de gouvernabilité, peut-être parce qu'il est finalement plus confortable de ne pouvoir imposer de ligne politique trop clivante. Concernant la future Collectivité unique, l'Assemblée de Corse a même adopté –en décembre 2014– une délibération demandant le retour à une prime de 6% des sièges.

Logiquement, cette nouvelle configuration de la représentation politique a elle-même produit des conséquences. La création de forces politiques sans liens avec les partis nationaux n'est pas la moindre, et l'écart s'est progressivement creusé entre les systèmes de partis national et corse. De même, les questions de politique nationale peuvent apparaître de plus en plus négligées ou oubliées. Rares sont les acteurs cherchant à s'appuyer sur une dynamique nationale, et plus rares encore sont ceux qui en retirent un bénéfice sensible.

Car, et pour finir, l'électeur corse aussi s'est adapté à la nouvelle offre politique, souvent pléthorique [jusqu'à 19 listes en 2004]. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Filippini avait caractérisé la fidélité politique comme un trait culturel fondamental des Corses, et cet aspect ne s'est guère démenti jusqu'aux années 1970. Aujourd'hui encore, de nombreux maires peuvent influencer de façon décisive sur le choix électoral d'une grande part de leurs concitoyens. Au demeurant, la variabilité des résultats lors des élections territoriales démontre qu'on ne peut continuer à définir le citoyen corse à travers un intangible loyalisme. ■



## 6 QUESTIONS À



Photo Claire Giudici

## JEAN-CHARLES ORSUCCI: ANDÀ PER DUMANE

**Investie par LRM (La République en Marche), la liste de Jean-Charles Orsucci défend l'idée d'une économie sociale et solidaire et d'un "pacte girondin" vers plus d'autonomie au sein de la République**

Propos recueillis par Claire GIUDICI

### La nouvelle collectivité pour la Corse vous satisfait-elle ?

Nous avons milité pour la Collectivité unique. Elle arrive. Le challenge est colossal. Nous devons le réussir ! Elle doit répondre aux attentes de modernisation que la Corse espère mais aussi aux fractures territoriales. Dans ce domaine, l'équilibre est fondamental. Au sein de la nouvelle collectivité, les territoires devront trouver leur représentativité. Par ailleurs, le 7 avril dernier, le Président de la République déclarait à Furiani : « Je ne veux pas d'une Corse sous perfusion, je veux l'émancipation de la Corse et pour cela je ferai trois choses : libérer, investir, protéger ». Confiants en cet esprit d'ouverture, nous proposons à nos concitoyens de saisir la main tendue et de passer, avec le gouvernement, un pacte girondin. La Collectivité unique évoluera vers des prérogatives décentralisées, mais toujours au sein de la République. Peut-être vers plus d'autonomie, à l'image de l'Outremer

### Pensez-vous avoir les moyens financiers de vos ambitions ?

Je fais confiance au chef de l'Etat qui a, jusqu'à présent, tenu ses engagements électoraux. Il le fera pour la Corse. Les financements sont garantis pour les 3 ans. Le dialogue avec l'Etat doit s'établir dans une relation de confiance que nous sommes les seuls à pouvoir instaurer. Cette confiance permettra de rappeler, le cas échéant, les promesses faites.

### Quel développement économique ?

#### Avec quelle organisation des transports ?

Nous devons construire une économie sociale et solidaire favorisant la création d'entreprises, valorisant l'entreprenariat au féminin et soutenant l'existant en pérennisant et en réorientant le Crédit d'impôt corse. Le tourisme aussi est un important moteur. La création de lignes aériennes directes vers la Méditerranée, de voies d'accès vers Roissy - connectant la Corse aux capitales du monde - génèrera une impulsion, renforcée par une continuité territoriale européenne dans l'aérien comme dans le maritime. Il faut maintenir une complémentarité service public et secteur marchand des transports en favorisant financièrement le bord à bord Marseille ou Nice et obtenir la baisse du tarif résident. Enfin, favoriser le développement c'est aussi moderniser le

réseau routier, notamment littoral-montagne et, dans le rural, mettre à niveau cette voie de communication indispensable qu'est le haut débit numérique.

### Concernant le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes, quelles solutions ? La formation est-elle adaptée aux besoins ?

La formation - initiale ou continue - est essentielle. Elle doit atteindre une excellence et donner les réponses en fonction des niveaux et des exigences de chaque profession. Nous voulons continuer à travailler pour définir les besoins. Mais pour une évolution sociale, un meilleur accès au monde du travail, nous devons aller vers cette économie de production et avoir ces nouveaux leviers fiscaux dont nous parlions.

### Quelle politique de l'aménagement et de l'environnement permettrait de vivre sainement et sereinement en Corse ?

Le Padduc défend une philosophie intéressante. Il n'est pas parfait, mais quand on rencontrera des difficultés, on l'amènera. En veillant au maintien des espaces agricoles ou remarquables ! Mais nous parlions formation et chômage des jeunes : dans le domaine de l'environnement, le développement des énergies renouvelables et la gestion des déchets offrent des opportunités d'emplois. Notamment l'installation d'unités de méthanisation collectives traitant les déchets organiques et réinjectant les biogaz dans les réseaux ou les destinant au carburant. Préserver l'environnement, c'est promouvoir une politique publique de collecte, de tri à la source et de valorisation portée par des jeunes dynamiques. Concernant le résiduel, il faudra trouver des accords avec les régions limitrophes pour exporter vers des incinérateurs - en Sardaigne notamment - et sortir de la logique d'enfouissement

### Quelle agriculture pour la Corse ?

Il faut s'orienter vers le bio, les labellisations et les circuits courts en soutenant l'installation et la modernisation des exploitations et en limitant les transports. Le circuit court a l'avantage de supprimer des intermédiaires et d'augmenter le revenu des agriculteurs. De plus, la Corse importe beaucoup de produits qu'elle pourrait cultiver. Augmenter les productions et viser une éventuelle autosuffisance n'est pas nécessairement une utopie. ■

## 6 QUESTIONS À


**CHARLES GIACOMI :**

## RASSEMBLEMENT POUR UNE CORSE RÉPUBLICAINE

**Pour soutenir la liste, Marine Le Pen - qui avait obtenu un score notable à la présidentielle - sera présente en Corse le 26 novembre.**

Propos recueillis par Claire GIUDICI

**La nouvelle collectivité pour la Corse vous satisfait-elle ?**

Elle a été mal négociée, créée dans le dos de la population par un amendement de la loi NOTRe et pensée dans des officines parisiennes ! Elle va mettre en place des potentats locaux et dérégler totalement la gestion de l'île ! Les territoires sont oubliés, représentés par une chambre qui est une coquille vide.

Il faut qu'une partie de leurs élus puissent décider, être intégrés à la collectivité unique. Nous ne sommes pas opposés aux réformes, mais celle que nous voulons doit apporter plus de justice sociale, un meilleur équilibre hommes-femmes plus du tout respecté dans les nouvelles communautés de communes, et entraîner un développement économique. J'ai demandé aux députés FN à l'Assemblée d'en réclamer une réfection.

**Pensez-vous avoir les moyens financiers de vos ambitions ?**

Non ! 1+1+1, ça ne fera pas 3 ! Même nos députés parisiens, pouponnés par la républiquet, l'on vu. Pour le moment, entre DGD, DCT, fraction de TVA, péréquation sur 3 ans, etc., on ne comprend plus rien ! Les gens doivent savoir clairement le coût de cette organisation, et quels sont les financements. On part avec de gros encours de dette. Va-t-on augmenter l'impôt local ? Il ne faut pas oublier que 20% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

**Quel développement économique ?**

**Avec quelle organisation des transports ?**

On a 20% de pauvres et un chômage record, ça ne peut pas continuer ! Il y a des centaines d'emplois à créer en partant de nos atouts principaux - le tourisme, l'agriculture, la forêt - et en passant d'une économie de consommation à une économie de production axée sur la proximité !

Pour l'intérieur, il faut un soutien aux commerces multiservices, à l'artisanat couplé à la rénovation du bâti, puis des aides au commerce de centre-ville. Le tourisme doit être développé en montagne aussi, on doit redynamiser l'agriculture, relancer le secteur de l'agroalimentaire, la filière bois, les activités numériques... Quant à la rénovation des routes, elle doit se faire microrégion par microrégion pour éviter les saupoudrages. Pour l'aérien et le maritime, il serait temps d'obtenir des prix identiques à ceux entre régions du continent !

**Concernant le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes, quelles solutions ? La formation est-elle adaptée aux besoins ?**

Pour développer le tourisme, il faut une école hôtelière de haut niveau, pour l'artisanat, des formations adéquates. Avec l'Université, on doit miser sur l'innovation... Les contrats d'objectifs territoriaux de la Collectivité unique se feront dans les domaines classiques mais aussi dans le commerce et les services, notamment sanitaires et sociaux, pourvoyeurs d'emplois. Puis, il y a du chômage, mais on reçoit chaque année entre 2600 et 3000 travailleurs détachés payés 4€ nets de l'heure, aux taux de leurs pays. L'Etat s'en sert pour passer son budget sous les 3% de déficit mais ça fausse la concurrence dans l'attribution des marchés publics, ça détériore l'activité des artisans et des petites entreprises et ça nuit à l'emploi local ! Il faut mettre des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offres.

**Quelle politique de l'aménagement et de l'environnement permettrait de vivre sainement et sereinement en Corse ?**

Construire pour ceux qui vivent en Corse, c'est possible par le biais de ZAC [zones d'aménagement concerté]. On peut définir les critères d'attribution ; mais pour protéger l'environnement, il faut résoudre le problème des déchets ! Nous avons un projet, validé par les scientifiques : en complément du tri, du recyclage et du réemploi, nous installerons en Centre Corse une « Unité de valorisation énergétique » qui produira 24Mw/h et entraînera la baisse de 160000 tonnes d'équivalent carbone provoqués par les transports en camion vers l'enfouissement qui est, avec ses lixivats si polluants, la pire des solutions ! À terme, le transport se fera par chemin de fer, sur des voies rénovées voire électrifiées. À la clé : la création, avec l'Université, d'une soixantaine d'emplois hautement qualifiés. J'envisage également la mise en place d'une police de l'environnement, avec quatre bureaux installés dans l'intérieur (en Haute-Corse et Corse du Sud).

**Quelle agriculture pour la Corse ?**

On doit revenir à une agriculture de production, couplée, nous l'avons dit, à une activité sylvicole. Concernant l'élevage bovin, il faut le rendre compétitif et financer des clôtures, des bâtiments, des hangars pour arrêter la divagation. ■

## 6 QUESTIONS À



Photo Claire Giudici

**VALÉRIE BOZZI :****VOIR PLUS GRAND POUR ELLE**

**La liste de la droite et du centre, ayant reçu le label de LR, soutient la présence de la Corse au sein de la République et la nécessité de liens apaisés avec l'Etat**

Propos recueillis par Claire GIUDICI

**La nouvelle collectivité pour la Corse vous satisfait-elle?**

Elle a été faite de façon précipitée, sans véritable représentation des territoires. La Chambre qui leur est consacrée n'a qu'une fonction consultative. Nous ne pouvons pas l'admettre. Pour éviter la concentration des pouvoirs, nous voulons gérer de manière pluraliste. Nous associerons les intercommunalités et plus généralement les représentants des territoires à toute décision sur des interventions qui les concernent [les routes, la gestion de l'eau, le développement économique, l'éducation, la culture...] en contractualisant – au sens juridique du terme – ces projets et ces investissements. La nouvelle collectivité aura des compétences très étendues: elle doit permettre d'anticiper les enjeux locaux, d'élaborer des stratégies, de lier développement économique, social et protection de l'environnement, etc. À nous d'en faire un outil efficace pour créer la Corse de demain.

**Pensez-vous avoir les moyens financiers de vos ambitions?**

Les moyens auraient pu être négociés avec l'Etat, il aurait sans doute été possible d'en obtenir davantage. Ça n'a pas été fait. On constate avec regret que les financements ne sont pas garantis. La mise en place d'une politique ambitieuse pour la Corse ne peut être rendue possible que par l'indispensable reprise d'un dialogue apaisé avec Paris, dans un cadre républicain. Même s'il nous sera nécessaire d'avoir une gestion rigoureuse, de réduire les dépenses de fonctionnement en diminuant – ce n'est qu'un exemple – le nombre de locaux loués, il nous faudra retrouver des moyens. Ce sera possible, par le biais de la TVA notamment. Nous en chercherons d'autres.

**Quel développement économique?****Avec quelle organisation des transports?**

La Corse est dans une grande précarité, l'absence d'emploi, le chômage sont une préoccupation majeure. Pourtant il y a des possibilités. La «silver-economy» en est un exemple: notre population est vieillissante, elle désire rester à domicile. Par la formation d'accompagnants et d'aidants, nous pourront créer quelques 1000 emplois d'ici 2020. Mais il faut aussi valoriser les initiatives et favoriser la croissance des entreprises locales. Ce sera fait en créant une zone franche sur l'ensemble du territoire. Concernant les trans-

ports, il nous faudra nous replonger dans le dossier du maritime et agir pour réduire le surcoût appliqué aux produits de consommation en cassant les monopoles sur l'import.

**Concernant le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes, quelles solutions? La formation est-elle adaptée aux besoins?**

En recréant un dynamisme économique, il nous sera possible de promouvoir l'embauche locale. Les filières de formation, de professionnalisation, doivent être réadaptées pour être en concordance avec les domaines d'activités potentiels. Le tourisme est un élément essentiel de notre économie: il faut une école hôtelière pour la Corse! Pour des formations spécifiques qui n'existeraient pas chez nous, une bourse compensatoire sera attribuée aux jeunes qui souhaitent se former sur le Continent ou ailleurs en Europe. Mieux former, c'est aussi donner aux entreprises les moyens de ne plus recruter ailleurs.

**Quelle politique de l'aménagement et de l'environnement permettra de vivre sainement et sereinement en Corse?**

C'est un point essentiel de notre programme. Nous mettrons en place des «Assises du développement et de l'aménagement» qui définiront les grands projets dans chaque microrégion et serviront de base à une révision en profondeur du Padduc. Nous préserverons les terres agricoles et les zones remarquables, mais il faut corriger les incohérences: on trouve des zones agricoles en plein cœur des petits villages de l'intérieur, des développements bloqués ailleurs... Concernant le problème majeur de la gestion des déchets, nous proposons de créer des écopôles où ils seront totalement gérés dans des usines de tri et de valorisation, et où ne seront enfouis que les déchets ultimes.

**Quelle agriculture pour la Corse?**

Nous souhaitons accompagner le développement des exploitations agricoles pour permettre la transformation des structures individuelles en véritables entreprises par une politique de prêt réaliste, mais aussi en donnant une formation aux chefs d'exploitations et en menant une politique fiscale incitative. Pour valoriser les productions, la mise en place d'agropôles dans les zones péri-urbaines favorisera les circuits courts. ■

“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégales.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises





**B. LEONELLI**

Avocat, 5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia  
Tél : 04.95.31.69.67  
Télécopie : 04.95.32.79.15

**CONSTITUTION  
DE SOCIETE**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 30 Octobre 2017, il a été constitué sous la **dénomination sociale "CASA NOSTRA"**, une Société à Responsabilité Limitée ayant pour :

**Objet** : L'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce de brasserie, débit de boissons 4° catégorie.

Le **siège social** est fixé à BORGIO [20290] Lotissement Saint-François, n°3.

La **durée** de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 99 années. Les associés ont effectué des **apports** en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 1.000 €.

Le **capital** ainsi formé est divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La **société est gérée et administrée** par Madame **Marie-Dominique FRATICELLI** demeurant à ALERIA [20270] Lieu-dit Lamajone, laquelle jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation. La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis et mention, Le Gérant.

**N° 12****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/11/2017, il a été constitué une Société **Dénomination sociale : KALORAMA PRODUCTIONS** **Siège social** : lieu dit Canteghje, plaine de Cuttoli, 20167 Cuttoli Corticchiato **Forme** : SAS **Capital** : 500 Euros **Objet social** : Production et réalisation d'oeuvres artistiques et cinématographiques **Président** : Madame **Catherine Albertini** demeurant : lieu dit Canteghje, Plaine de Cuttoli, 20167 Cuttoli Corticchiato élu pour une durée indéterminée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

**N° 13****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/10/2017, il a été constitué une Société **Dénomination sociale : COUMENGESDORÉX2** **Siège social** : cabinet de kinésithérapie, l'ustaria, 20167 PERI **Forme** : Société Civile De Moyens **Capital** : 120 € **Objet social** : mise en commun de moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres. **Gérant** : Monsieur **Ange COUMENGES**. Les Aloès bat A , quartier Balestrino, 20000 Ajaccio **Durée** : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

**FBR**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 5000 euros  
**Siège social** : Lieu-dit Suertolu,  
20215 Vescovato

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VESCOVATO du 15/11/2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée **Dénomination** : **FBR**

**Siège** : Lieu-dit Suertolu, 20215 Vescovato **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 5000 euros

**Objet** : L'exploitation directe ou indirecte, notamment par voie de création, achat ou location-gérance consentie par un tiers ou à des tiers de tous fonds de commerce de restauration, débits de boissons, traiteur, organisateur de réception, et de manière générale la fabrication et/ou la commercialisation de produits alimentaires.

**Président** : **MISCALI BARBARA**, demeurant Lieu-Dit Suertolu, 20215 Vescovato La **Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,

**N° 15****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AJACCIO MEZZAVIA en date du 31 octobre 2017, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION** : **D.S. FINANCES**,

**SIEGE SOCIAL** : Chemin d'Acqualonga, Commune d'AJACCIO, MEZZAVIA [Corse]

**OBJET** : - L'acquisition, la gestion des titres de toutes sociétés relevant du statut juridique et fiscal des sociétés de capitaux, de droit français ou étranger, l'étude, la création, la direction, l'organisation, le contrôle, le financement de toutes affaires ou entreprises, la participation à la conduite de la politique de ses filiales avec le cas échéant la fourniture, selon les besoins, de services spécifiques à celles-ci ;

- L'acquisition de parts de SICAV, et de fonds communs de placement, de parts de sociétés civiles ayant elles même pour objet la gestion d'un portefeuille de titre ;

Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 500.000 euros

**Montant des apports en numéraire** : 0  
**Montant des apports en nature** : 500.000 euros

**GERANCE** : Monsieur **Dominique SERRA**, demeurant 10 Cours Napoléon, AJACCIO [Corse].

**AGREMENT DES CESSIONS** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. **IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, le gérant.

**A MUCCHIATANA****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14-11-2017 fait à Venzolasca [2B], il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société par Actions Simplifiée **DENOMINATION** : **A MUCCHIATANA** **SIEGE SOCIAL** : Les Hameaux de Mucchiatana - Route de Cap Sud - 20215 Venzolasca.

**OBJET** : La société a pour objet principal l'exploitation d'une résidence de tourisme. Accessoirement l'exploitation d'une superette avec vente de produits de consommation courante. Plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**CAPITAL** : 200 euros entièrement libéré **PRESIDENT** : Mr **FEDERICI François** né le 02-12-1958 à Venzolasca [2B], demeurant Les Camélias - Cruciata - 20215 Venzolasca, de nationalité française, pour une durée illimitée.

**DIRECTRICE GENERALE** : Mme **BENETREAU Myriam** épouse **FEDERICI** née le 15-10-1970 au Sables d'Olonne [85], demeurant Les Camélias - Cruciata - 20215 Venzolasca, de nationalité française, pour une durée illimitée.

**ADMISSION AUX ASSEMBLES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

**COMMISSAIRES AUX COMPTES** : Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes.

**IMMATRICULATION** : Au RCS de BASTIA.

Pour avis,

**N° 17****AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte S.S.P. en date à Poggio di Nazza du 27/10/2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **M.S.20240**

**Forme** : SCI

**Capital** : 2000 €

**Siège social** : Foata - 20240 Poggio di Nazza

**Objet** : La location et l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit. La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement.

**Durée** : 30 ans

**Gérant** : **SANTONI Michel**, demeurant : Foata - 20240 Poggio di Nazza

**Immatriculation** : La société sera immatriculée au RCS de Bastia

Pour avis.

**ICN : Annonce légale**  
**TEL : 04 95 32 04 40**

**LC HOLDING**

Société Civile  
**Capital** : 1.010.000 Euros  
**Siège social** :  
Station TOTAL La Rocade  
Quartier Finosello  
Ajaccio - 20090 [Corse du Sud]

**CONSTITUTION  
DE SOCIETE**

Suivant acte s.s.p. en date à AJACCIO du 21 novembre 2017, il a été constitué une Société Civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

**FORME** : Société Civile

**DENOMINATION** : **LC HOLDING**

**SIEGE SOCIAL** : AJACCIO - 20090 [CORSE DU SUD], Station TOTAL LA ROCADE, Quartier FINOSELLO

**OBJET** : La Société a pour objet toutes opérations financières quelconques, notamment la souscription, l'achat, la vente de toutes parts, actions ou valeurs de la société PAOLETTI PRODUITS PETROLIERS Société à Responsabilité Limitée dont le siège est à AJACCIO 20090 Quartier FINOSELLO - Station TOTAL LA ROCADE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le numéro B 333 904 936 ou de sociétés du même groupe ; l'étude, la création, la direction, l'organisation, le contrôle, le financement de toutes affaires ou entreprises, la participation à la conduite de la politique de ses filiales avec le cas échéant la fourniture à celles-ci, selon leurs besoins, de services spécifiques ;

**DUREE** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**TRANSMISSION DE PARTS** : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 12 des statuts

**CAPITAL** : 1.010.000 € Euros divisé en 1010 parts de 1000 € Euros chacune

**APPORTS** : 1.008.000 € Euros en nature 2000 € Euros en numéraire

**GERANCE** : Madame **Sylvie SALINI-PAOLETTI**, demeurant à MACONAGGIO - 20140 MOCA CROCE [CORSE DU SUD] La **Société sera immatriculée** auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour Avis,  
La Gerance.

**N° 19**

ABPM AVOCATS

Bâtiment 5 - Rue Bélian Villard  
Foyer Terrasse de la Corse - BP 70707  
98000 AJACCIO CEDEX 09 - 04 95 32 04 40

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASTINETA [20] du 7 novembre 2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société Civile Immobilière, **Dénomination** : **MARIANINE**, **Siège** : Castineta Soprana, 20218 CASTINETA, **Objet** : La propriété, l'administration, l'exploitation par voie de location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, la prise d'intérêts et de participation dans toute société de même objet, **Durée de la Société** : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS, **Capital** : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, **Gerance** : Mme **Malvina NEY-RINCK**, demeurant 7 ter Avenue de France, 74000 ANNECY, **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, **Immatriculation** de la Société au RCS de BASTIA.

Pour avis,

**BLIXT**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 1.000 €uros  
 Siège social : Résidence Parc Impérial  
 Le Trianon - 1, route des Cèdres  
 20000 Ajaccio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 20 novembre 2017, enregistré au SPFE d'Ajaccio le 21 novembre 2017, dossier 2017 36100, référence 2017 A 01665 ;  
 Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée :

**Dénomination sociale :** BLIXT  
**Capital :** 1.000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées

**Siège :** Résidence Parc Impérial - Le Trianon - 1 route des Cèdres - 20000 AJACCIO

**Objet :** L'acquisition, la vente, l'exploitation, la gestion, le développement, l'édification de toutes centrales de production d'énergie, la commercialisation d'énergie, les études, de toutes natures, la maîtrise d'œuvre, la maintenance, l'octroi ou la prise en location d'installations ; l'acquisition, la vente, la location, l'occupation de tous biens mobiliers ou immobiliers ; la participation directe ou indirecte dans toutes opérations se rattachant à l'un des objets précités, recourir aux financements externes sous toutes leurs formes.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

**Gérante :** Monsieur Antony PERRINO est désigné statutairement en qualité de gérant non associée, sans limitation de durée

**Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés :** La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, Antony PERRINO.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VESCOVATO en date du 19 octobre 2017, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** LES 4 SAISONS,  
**SIÈGE SOCIAL :** Immeuble Pucci, VESCOVATO [20215]

**OBJET :** L'achat pour la vente de pains, viennoiseries et pâtisseries, et plus généralement tous produits alimentaires, ainsi que la petite restauration.

**DURÉE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL :** 500 euros

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.  
 Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par le Président.

**PRESIDENT :** JEAN LUC SIMONI, demeurant 1 Campi Le Communale, OLMETA DI TUDA (Corse).

**IMMATRICULATION :** Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, le président.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP du 30/10/17 à Castellare di Casinca a été constituée une SAS Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**  
 ABITBOL-FRANCINI GROUPE

**Siège :** Chemin Caraguti, Lieudit A Noce 20213 Castellare di Casinca.

**Objet :** Acquisition et gestion d'intérêts et de participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats de parts, actions, obligations et de droits sociaux dans toutes sociétés industrielles, commerciales et civiles - assistance technique, industrielle ou commerciale aux filiales, fourniture de prestations de services aux filiales en matière administrative financière juridique comptable, informatique de gestion et de management.

**Durée :** 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS de BASTIA

**Capital :** 500 € apport en numéraire

**Président :** ABITBOL-FRANCINI Jean-Emmanuel demeurant 4 Rue d'Estienne d'Orves, 94300 Vincennes.

**Admission aux assemblées :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins 3 jours ouvrés avant celle-ci. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il en possède ou représente.

**Cession et transmission des actions :** Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Pendant une durée de dix ans à compter du jour où la Société a perdu son caractère unipersonnel, les associés ne pourront céder leurs actions, ainsi que tout droit de souscription, d'attribution ou autre ayant pour objet ou pour effet de conférer directement ou indirectement un droit quelconque sur tout ou partie du capital et/ou des droits de vote de la Société. Les actions ne pourront être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/11/2017, il a été constitué une Société :

**Dénomination sociale :** LE GLAM'S

**Siège social :** 13, rue Général Carbuccia, 20200 Bastia

**Forme :** SAS

**Capital :** 1000 Euros

**Objet social :** Gestion et établissement public bar à vin

**Président :** Madame Nathalie Andreani demeurant le Boticelli, route de Zuculana, 20620 Biguglia, élue pour une durée indéterminée.

Chaque action donne droit à un vote. Les actions ne peuvent être cédées qu'entre associés

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP du 13/10/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** SCI GHJULIA. **Objet social :** Acquisition. **Siège social :** Lotissement Sulana n°4, 20290 Borgo. **Capital :** 1000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. MOURY BRUNO RENE, demeurant Lotissement Sulana n°4, 20290 Borgo. **Immatriculation** au RCS de Bastia.

**BELLA VISTA**

Société Civile Immobilière  
 Au capital de 1.000 €uros  
 Siège social : Résidence Parc Impérial  
 Le Trianon - 1, route des Cèdres  
 20000 Ajaccio

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 13 novembre 2017, enregistré au SPFE d'Ajaccio le 21 novembre 2017, dossier 2017 36099, référence 2017 A 01664 ;

Il a été constitué une Société Civile Immobilière :

**Dénomination sociale :** BELLA VISTA

**Capital :** 1.000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites.

**Siège :** Résidence Parc Impérial - Le Trianon - 1 route des Cèdres - 20000 AJACCIO

**Objet :** L'acquisition et la gestion de tous biens immobiliers lui appartenant. **Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

**Gérante :** Madame Muriel PERRINO épouse SIMONGIOVANNI, est désignée statutairement en qualité de gérante non associée, sans limitation de durée **Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés :** La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

Muriel PERRINO épouse SIMONGIOVANNI.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 22 novembre 2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**  
 BRODERIE DU MAQUIS

**Forme sociale :** Société par Actions Simplifiée,

**Siège social :** Résidence U Vesçu, 20166 Porticcio

**Objet social :** Fabrication et vente de broderie sur tous supports, organisation de réceptions, événementiel, wedding planner, cake designer, pâtisserie, conciergerie, vernissage, expositions, dépôt vente, vente de vêtements, décorations, mercerie, show room.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1.000 Euros,

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

**Transmission des actions :** La cession d'actions est libre entre associés, toute cession au profit de tiers est soumise à un agrément. Cet agrément est de la compétence de la collectivité des associés

**Président :** Mr MALINGRE Jean-Pierre, Arsène, né le 30 octobre 1951 à Paris, de nationalité Française demeurant Résidence Tivolaggio, n° 16, Ruppione, 20166 Pietrosella

Le Président.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 22/09/2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** LARANJEIRA FJ

**Forme :** SCI

**Capital :** 500 euros

**Siège social :** Bastia 20600, Chez Mme Maria Laranjeira, Résidence Alta Ribba, Bât. C

**Objet :** L'acquisition, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers

**Durée :** 99 années à/c de son immatriculation au RCS de Bastia

**Gérant :** M. Laranjeira François, demeurant Bastia 20600, Chez Mme Maria Laranjeira, Résidence Alta Ribba, Bât. C

**Immatriculation :** Au RCS de Bastia

Pour avis,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 22/09/2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** FL REALISATION

**Forme :** SASU

**Capital :** 500 euros

**Siège social :** Bastia 20600, Chez Mme Maria Laranjeira, Résidence Alta Ribba, Bât. C

**Objet :** Multi service intérieur et extérieur

**Durée :** 50 années à/c de son immatriculation au RCS de Bastia

**Président :** M. Laranjeira François, demeurant Bastia 20600, Chez Mme Maria Laranjeira, Résidence Alta Ribba, Bât. C

**Immatriculation :** Au RCS de Bastia

Pour avis,

**MODIFICATION GERANT****ADDICTS**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 1000,00 €  
 Siège social : Immeuble Santa Cruz  
 Quartier Bassanese, 20600 Bastia  
 814 844 445 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2017 :

- GUILLAUME BERTIN, demeurant à BASTIA [Corse] Logis de Montesoro, Bat X85, Avenue Paul Giacobbi, a démissionné de sa fonction de gérant à compter du 30 septembre 2017.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, la gérance.

**L'ALBA**

SARL au capital de 1000,00 Euros  
 Résidence Monte e Mare,  
 20230 San Nicolao  
 753 542 794 R.C.S. Bastia

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05/10/2017, il a été pris acte de la nomination de Gérant Monsieur Jakes Albisty, demeurant Rua Chàs, 95, 4400-414 Vila Nova de Gaia Portugal à compter du 05/10/2017. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

N° 31

**DREAM AND EVENTS  
PRODUCTION**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
3, Résidence Ponte Prado  
Avenue de la Libération, 20600 Bastia  
R.C.S : Bastia 804 197 366

Aux termes du procès verbal du 15/11/2017, l'associée unique a décidé de nommer comme gérante, pour une durée indéterminée, Mme Anelya ROS-LYAKOVA, demeurant 3 résidence Ponte Prado, Avenue de la Libération à Bastia (20600), en remplacement de Monsieur Gilles POLETTI, gérant démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

N° 32

**S.R. BUSINESS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : Bastia (20200)  
18, rue César Campinchi  
831 287 859 RCS Bastia

**AVIS DE MODIFICATION**

Suivant délibérations de l'assemblée générale du 17 août 2017, il a été pris acte de la démission de Monsieur Cyril SOLIER de son mandat de co-gérant, avec effet à compter du même jour et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

**MODIFICATION  
SIEGE SOCIAL**

N° 33

**DU VIGNALE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 2000 €  
Siège social :  
222, rue des Maires André  
01700 Beynost  
797 944 584 RCS Bourg En Bresse

L'assemblée générale du 31/10/2017 a décidé le transfert du siège social **Résidence du Vignale - RD 55 - Lieu-dit Vignale - Route de Piétrasella - 20166 PIETROSELLA**, avec effet au 01/12/2017. Les statuts sont modifiés en conséquence. **Gérant** : M. Patrick DAGIER, demeurant Résidence du Vignale - RD 55 - Lieu-dit Vignale - Route de Piétrasella - 20166 PIETROSELLA. Radiation au RCS de BOURG EN BRESSE et réimmatriculation au RCS d'AJACCIO.

N° 34

**AVIS DE TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL**

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2017, Il a été décidé du transfert de siège social de la société ci-dessous :  
\* **Numéro siren** : 823 692 181  
\* **Dénomination Sociale** : **SINTINEDDI**  
\* **Forme** : S.C.I  
\* **Siège social** : "1, AVENUE PAUL DOUMER, 02600 Villers-Cotterets " transféré à " **4, QUARTIER LA RAGGIA - 20113 OLMETO** ".  
Pour insertion,

Pour insertion,

N° 35

**Société Civile Immobilière  
CHATEL**

SCI au capital de 152.45 Euros  
Siège social : Appartement 5  
Route de Bottacina, Lieu-dit MELA  
20129 Bastelicaccia  
RCS Ajaccio : 382 955 151

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/10/2017, les associés ont décidé de :

- **Transférer le siège social du** : Appartement 5, Route de Bottacina, Lieu-dit Méla à BASTELICACCIA (20129) à **Lieu-dit Pugiale, Plaine Cuttoli à CUTTOLI CORTICCHIATO (20167)** à compter de la date du 12/10/2017.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis,  
La gérance.

N° 36

**JFM I-TECH**

SASU au capital de 1.000 €  
Siège social :  
Immeuble les Mimosas  
20213 Folelli (Penta di Casinca)  
Siret 819 061 052 00018

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Folelli en date du 13 novembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la SASU JFM I-TECH à l'adresse suivante : **Immeuble les Mimosas - 20213 Folelli (Penta di Casinca)**.

L'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

\* **Ancienne mention** :

Le siège social est fixé à PENTA-DI-CASINCA (Haute-Corse) Lieu-dit Cardiccia, Résidence Jupiter

\* **Nouvelle mention** :

Le siège social est fixé à : Immeuble les Mimosas - 20213 Folelli (Penta di Casinca).

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis et mention.

Le Président.

N° 37

**CALVI**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 301.849.05 €  
Siège social :  
Résidence Le Grand Large  
Chemin de Santore - 20260 Calvi  
413 374 737 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2017, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter de ce jour de Résidence Le Grand Large, Chemin de Santore, 20260 Calvi, à **Résidence l'Altrium, 8 Avenue de la République, 20260 Calvi**.  
- La dénomination sociale est devenue : **CALVI**.

En conséquence, les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,

Le représentant légal.

N° 38

**SCI MARIE CAROLINE**

Société Civile au capital de 1.525 €.   
Siège social : 6, rue Diderot  
Zone d'Activités les Radars,  
91350 Grigny-419027040 R.C.S. Evry

Suivant procès-verbal en date du 9 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **Immeuble Le Kent, 4 boulevard Fred SCAMARONI, 20000 AJACCIO**.

Pour information :

**Objet social** : L'acquisition, la construction de tous ensembles immobiliers qu'ils soient à usage commercial, industriel ou d'habitation..

**Durée** : 99 années, jusqu'au : 29 mai 2097.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au greffe de Ajaccio.

Pour avis.

**MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

N° 39

**ESPRIT OFF-ROAD**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5.000 €  
Siège : Vignola - 20137 Porto-Vecchio  
821 256 328 RCS de Ajaccio

Suivant délibération du 30/06/2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'activité " d'entretien et réparation de tous engins maritimes ou terrestres, motorisés ou non " à compter du 30/06/2017 et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance.

N° 40

**SARL B.C.L.S.**

Au capital de 1500 €  
Cavagnollo - 20134 Sampolo

L'Assemblée Générale du 31/10/2017 nomme M. CAILLAUD Christian demeurant à SAMPOLO [20134] Chiosella, comme nouveau gérant à effet du 31/10/2017, pour une durée illimitée en remplacement de Mme Brigitte BERTACCA, et a **étendu l'objet** aux activités de conseil en entreprise en gestion logistique, contrôle technique en BTP logistique et levage - petits travaux de maintenance. Mise à jour des statuts au RCS Ajaccio n°527586952.

N° 41

**MDF GOUTTIERES**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : Route d'Afa,  
Quartier Filetta, 20167 Appietto  
RCS Ajaccio 809 114 275

Aux termes d'une délibération en date du 14/11/2017, l'A.G.E. a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : "le négoce de matériaux aluminium, produits d'étanchéité, de toiture et accessoires, vente de machines se rattachant à l'objet" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,

Le Président.

N° 42

**Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour  
Diplôme d'Etudes  
Supérieures Spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal,  
Droit Commercial, Droit des Sociétés

**VALERY-PIETRUCCHI**

Société en Nom Collectif  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Gare SNCF-CFC  
20200 Bastia  
513 449 546 RCS Bastia

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date à BASTIA, du 30/10/2017, l'assemblée des associés a agréé Madame Santa PIETRUCCHI, comme nouvelle associée.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Cette assemblée entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :

Associés en nom :

\* **Ancienne mention** :

Monsieur Pierre-François PIETRUCCHI, Propriétaire de 99 parts sociales

Monsieur Antoine Joseph Louis VALERY, Propriétaire de 1 part sociale

\* **Nouvelle mention** :

Monsieur Pierre-François PIETRUCCHI, Quarante-neuf parts sociales

Numérotées de 2 à 50

Monsieur Antoine Joseph Louis VALERY, un part sociale,

Numérotée 1

Madame Santa PIETRUCCHI, Cinquante parts sociales,

Numérotées de 51 à 100

Pour avis, La Gérance.

N° 43

**L.V.**

SARL au capital de 30.490 euros  
Siège social : Lieu-dit Bavitoli,  
Les Balcons de Cauro - 20117 Cauro  
391 797 644 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2017, l'AGE des associés de la SARL L.V. a décidé :

- de transférer le siège social et l'établissement principale du Camping l'Esplanade, Lieu-dit Marinca, 20113 OLMETO au **Lieu-dit Bavitoli, Les Balcons de Cauro, 20117 CAURO**, à compter de ce jour,

- **d'étendre l'objet social** à l'activité de "Marchands de bien, rénovation d'immeubles anciens".

et de modifier en conséquence les articles 2 et 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 44

**SUZZONI IMMOBILIER**

SARL Unipersonnelle  
Au capital de 3000,00 Euros  
Rue Albert 1er, 20260 Calvi  
501 302 186 R.C.S. Bastia

Par décision du Gérant en date du 15/11/2017, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 15/11/2017 **Nouvel objet social** : Toute opération de négociation ou de transaction immobilière portant sur les biens d'autrui. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

**MINANA SERVICES**

SARL au capital de 52.500 €  
Lieu-Dit Convento  
20140 Petreto-Bicchisano  
RCS Ajaccio : 449 914 738

**AVIS DE MODIFICATION**

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du même jour de :

**\* Procéder à la démission du gérant :**

A compter de ce jour, est démissionnaire de sa fonction de gérant : Monsieur MATTIOLI David. Né le 17 avril 1970 à Troyes (10), demeurant : Villa Sainte-Anne - 20110 Propriano

**\* Procéder à la nomination du nouveau gérant :**

A compter de ce jour, est nommé gérant pour une durée indéterminée : Monsieur AKHAZZANE Yassine. Né le 02 juin 1988 à Propriano (2A), demeurant : 3 rue du 09 septembre - 20110 Propriano. L'article 11 des statuts est modifié en conséquence.

**\* Procéder à l'extension de l'objet social :**

A compter de ce jour, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société "L'exploitation d'une cuisine centrale pour la confection de repas en vue de leur distribution à domicile, la vente de tous produits alimentaires associés", pour "L'exploitation d'une cuisine centrale pour la confection de repas en vue de leur distribution à domicile, la vente de tous produits alimentaires associés, le stockage et la vente de viande en gros et demi gros". L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Deux exemplaires du procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire et des statuts modifiés seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour insertion,

**Club Alpin Autrichien**

Société par Actions simplifiée

Au capital de 76.224,50 euros

Siège social : Route Nationale 197  
20260 Calvi-783009186 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2017, l'associé unique a nommé Monsieur Oliver KIRNER, demeurant L'Obit de Sers - 31460 Carman, en qualité de Directeur Général.

**S.C.I. DU CEDRE**

Société Civile Immobilière

Au capital de 762,25 €

Siège social : 3, rue d'Herblay

95150 Taverny

428 153 670 R.C.S. Pontoise

Selon le PV de l'AGE du 5 Novembre 2017, les associés de la société ont :

\* décidé de transférer le siège social au : 652 Boulevard Bozzi, Tennerella, GROSSETO-PRUGNA (20128) PORTICCIU, à compter du même jour.

Et selon PV de l'AGE en date du 5 Novembre 2017 à 10h :

\* porté le capital social de la société à : 2.000€

\* décidé de nommer : Mme REI, demeurant 22 sente des Lidoux, 95320 SAINT LEU LA FORET, en qualité de co-gérante à compter du même jour. Les statuts sont modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de PONTTOISE et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'AJACCIO.

Pour avis.

**ART ET PUB**

SAS en cours de transformation  
en SARL au capital de 70.000 euros  
Siège social : Zone Industrielle de  
Caldanaccia, Lieu-dit Pernicaggio  
20167 Sarrola-Carcopino  
RCS Ajaccio 521 076 984

Par décision du 01/08/2017, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 70.000 euros, divisé en 7000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : **Président** : Mme Laetitia FATTACCIO (épouse TROMBELLA), demeurant Zone Industrielle de Caldancia, Lieu dit Pernicaggio, 20167 SARROLA CARCOPINO. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Mme Laetitia FATTACCIO (épouse TROMBELLA), demeurant Zone Industrielle de Caldancia, Lieu-dit Pernicaggio, 20167 SARROLA-CARCOPINO.

Pour avis,

**GROUPE TROMBELLA**

SAS transformée en SARL

Au capital de 2000 euros

Siège social : Z.I. de Caldancia,

Lieu-dit Pernicaggio

20167 Sarrola-Carcopino

820 436 442 RCS Ajaccio

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Ainsi qu'il résulte d'une délibération de l'AGE des actionnaires réunie le 01/08/2017, la Société a été transformée en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination de la société, son objet, à son siège, à la durée, à son capital et à la date de son exercice social. Le capital social sus-indiqué, entièrement libéré, est réparti en parts sociales entre les associés dans la proportion de leurs droits.

A été nommé gérant Mr Michaël TROMBELLA, demeurant : Z.I. de Caldancia, Lieu dit Pernicaggio 20167 MEZZAVIA. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La gérance.

**CORSICA AVENTURE**

SARL au capital de 3.900 euros

Siège social : 2, Boulevard Masséna  
20000 Ajaccio-489755470 RCS Ajaccio

Aux termes de l'A.G.O.E. en date du 6 avril 2017, la société COGES, SA à conseil d'administration, au capital de 420.000 €, dont le siège social est fixé 1, Bd de la Chantourne, 38700 LA TRONCHE, 332 691 005 RCS GRENOBLE, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes. Mention au RCS d'AJACCIO.

Pour avis,

**MSGCINEMA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 350.000 €  
Siège : La Rocade  
Rue des Magnolias, 20090 Ajaccio  
519 856 827 RCS de Ajaccio

Suivant délibération du 24 juillet 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société à responsabilité limitée DSP FINANCES, dont le siège social est Boulevard Louis Campi, Immeuble Traviata, Résidence Opéra, 20090 AJACCIO, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour avis, la Gérance.

**U LEVANTE**

SCI au capital de 10000,00 Euros  
51, Chemin de Mucchitana,  
20200 Ville di Pietrabugno  
477 872 170 R.C.S. Bastia

Par décision en date du 18/11/2017, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 18/11/2017 **Nouvel objet social** : Acquisition gestion et location d'immeubles et toutes opérations financières, emprunt, cautionnement hypothécaire, ainsi que des opérations mobilières et immobilières à caractère purement civil Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

**LOCATION GERANCE  
FIN DE GERANCE****L.V.**

SARL au capital de 30.490 euros  
Siège social : Lieu-dit Bavitoli,  
Les Balcons de Cauro - 20117 Cauro  
391 797 644 RCS Ajaccio

**LOCATION GERANCE  
AVIS DE RESILIATION**

Suivant acte sous seing privé en date du 30/09/2017, La société CAMPING L'ESPLANADE et la société L.V., ont mis un terme au contrat de location gérance concernant l'exploitation d'un fonds de commerce de "Restaurant-pizzeria, paillote", sis Camping L'Esplanade, Lieu dit Marinca 20113 OLMETTO. La société L.V. n'exploite plus ledit fonds de commerce à compter du 30/09/2017.

Pour Avis,

**FIN DE LOCATION  
GERANCE**

La location gérance d'un fonds de commerce de débit de boisson nommé le Caminu situé Les 4 Chemins, 20137 PORTO-VECCHIO, conclut le 06 Novembre 2015, et consentie par La société «Société No Man's Land» société à responsabilité limitée) [RCS Ajaccio 435 011 887] à Mlle CASTELLI Roseline [RCS Ajaccio 814 697 488].

A pris fin suite à un accord de résiliation à la demande du preneur au 27 Novembre 2017.

**AVIS DE MISE EN GERANCE**

Par acte sous seing privé à Porto Vecchio, en date du 13 novembre 2017, la Sarl Société No Man's Land, société à responsabilité limitée, au capital social de 8000 euros, dont le siège social se situe au Quartier Poretta - Les 4 portes - 20137 Porto-Vecchio, immatriculée au RCS d'Ajaccio n°435 011 887, représentée par son gérant Mlle Louise Canarelli, a donné en location-gérance à Mlle NOVO DA SILVA Isabel, née le 14.02.1980 au Portugal et demeurant les 4 chemins - chemins de Tivaru - 20137 PORTO-VECCHIO, un fonds de commerce de débit de boisson sis Le caminu - Les 4 chemins - 20137 Porto-Vecchio. Mlle NOVO DA SILVA Isabel exploitera pour son compte personnel le dit fonds de commerce et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs à compter du 28 novembre 2017.

Le contrat de location gérance commencera au 28 novembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2018 renouvelable par tacite reconduction par période d'une année.

**Votre publicité dans l'ICN!**  
2 parutions sur 2 semaines!  
BI-CHROME (2 couleurs - Noir/Bleu)  
**40€**  
Format 45 mm x 55 mm - (Une colonne)  
Nouvel client - 1 parution offerte en plus!  
06 75 12 93 47  
j@corse-information.info

**AVIS**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/09/2017 fait à Erbalunga, enregistré à Bastia le 13/11/2017, Dossier 201 33010, réf 2017 A 01496. L'indivision CASONI Henri, demeurant Rue Dinelli, Fiacabrana, 20620 BIGUGLIA, a donné en location-gérance à :

- La Société "CAPRIX", SARL au capital de 9.000 Euros, dont le siège social est Erbalunga Village, 20222 BRANDO, société en cours d'immatriculation au RCS de Bastia, représentée aux présentes par son gérant, Mr Robin CROS.

Un fonds de commerce "d'alimentation générale" sis et exploité à Erbalunga, 20222 BRANDO, immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 309 434 637. Pour une durée de trois (3) années à compter du 1er octobre 2017.

Renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation. En vertu de ce contrat, la société "CAPRIX" exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis,

**FIN DE LOCATION  
GERANCE**

La location gérance du fonds de commerce de salon de thé sis 14 rue César Campinchi, 20200 BASTIA sous l'enseigne **FRANCESCA** consentie le 1er août 2016 par Madame Stéphanie FRANCESCHI à la SARL FRANCESCA dont le siège social est situé 11 rue du Pontetto, 20200 BASTIA immatriculée sous le numéro RCS 821 977 147 représentée par sa gérante Alice AUBERT a pris fin le 31 juillet 2017.

Pour unique avis.

**AVIS DE RESILIATION**

L'indivision CASONI Henri, demeurant Rue Dinelli, Ficabruna, 20620 BIGUGLIA et la société "ERBALUNGA ALIMENTATION", ont mis un terme au contrat de location-gérance du fonds de commerce "d'alimentation générale" sis et exploité à Erbalunga, 20222 BRANDO. La société ERBALUNGA ALIMENTATION n'exploite plus ledit fonds depuis le 30/09/2017.

Pour Avis,

**AVIS DE CESSIION**

N° 59



**Société Civile Professionnelle  
Titulaire d'un Office Notarial  
Maîtres Alain SPADONI,  
Olivier LE HAY  
et Charles SANTUCCI**

**Immeuble "Le Régent"  
3, avenue Eugène Macchini  
B.P. 101 - 20177 Ajaccio Cedex 1  
Tél : 04.95.51.76.76  
Fax : 04.95.51.15.08**

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Alain SPADONI, Notaire de la République, Chevalier de la Légion d'Honneur, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, Notaire associé de la S.C.P "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI", titulaire d'un office notarial à AJACCIO [Corse du Sud], 3, avenue Eugène Macchini, immeuble "Le Régent", le 10 Novembre 2017 enregistré à SPFE d'AJACCIO le 14/11/2017 Référence 2017N 00436

Monsieur Julien, Louis SICART, retraité, et Madame Chantal, Marie, France COLOMBANI, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à APPIETTO [Corse-du-Sud] Col du Listicone. Monsieur Thierry, Serge, Julien SICART, artisan, époux de Madame Nathalie CRUCY demeurant à PERI [Corse-du-Sud] Plaine de Peri - Chemin de Petra Rossa.

**ONT CEDE A :**

La Société dénommée LOCA +, Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000,00 € ayant son siège social à SARROLA CARCOPINO [Corse-du-Sud] Lieudit Pernicaggio identifiée sous le numéro SIREN 405156175 RCS AJACCIO. Un fonds de commerce de location, vente d'outillage, dépannage, entretien, prestation de services connu sous le nom de LOCA SERVICES situé et exploité à AJACCIO [20090] 24 Lotissement artisanal du Stiletto

**Prix : 250.000,00 € s'appliquant savoir :**  
- aux éléments incorporels pour 190.000,00 €  
- aux éléments corporels pour 60.000,00 €  
**Prise de possession** à compter du 10 Novembre 2017.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Alain SPADONI, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique,  
Me Alain SPADONI,  
Notaire.

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 1er novembre 2017 enregistré à la recette des impôts de Bastia le 16 novembre 2017 sous le N° BORD 2017 A 01 519.

L'EURL ELY'SA, au capital de 3000 euros, RCS BASTIA B 490 656 469, dont le siège social est sis 12 rue Napoléon - 20200 BASTIA,  
**A cédé** son fonds de commerce "TOUT COMMERCE" sis 12 rue Napoléon - 20200 BASTIA.

**A :** La SARL ADBI, au capital de 7.500 euros, RCS Paris N°B 490 714 649, dont le siège social est sis 45 rue Charlot - 75003 PARIS.

**Moyennant** le prix de 95.000 euros, avec prise de **possession** au 1er novembre 2017. Les oppositions seront reçues pour leur validité à l'adresse du fonds de commerce et pour la correspondance chez Maître Vanina BARONGIUSTI, Avocat, 131 rue des Pyrénées - 75020 PARIS.

**POURSUITE  
DE L'ACTIVITE SOCIALE**

N° 61

**ANGELI'S SERVICES**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2.000 €

Siège : La Castagna, Fioraventi

20138 Coti Chiavari

819 095 720 RCS d'Ajaccio

Suivant délibération du 20 novembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,  
Le Président.

N° 62

**VIA MARE**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 5000.00 €

Siège social : Ota, 20150 Porto

482 580 370 RCS Ajaccio

Suivant décisions de l'associé unique du 11 septembre 2017 :

- L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis,  
La gérance.

N° 63

**SARL MANNARINI**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 76.225 euros

Siège social : Lieu-dit Talavesa

Sgaretato, 20167 Cuttoli-Corticchiato

321 760 399 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,  
La Gérance.

**Maître Philippe LUISI**

Avocat au Barreau d'Ajaccio

20, Cours Napoléon

Tel : 04 95 50 50 50

Courriel : [avocatphilippeluisi@orange.fr](mailto:avocatphilippeluisi@orange.fr)**SARL "ESPACE HABITAT"**

Nom Commercial

**"LES CHEMINÉES RENÉ BRISACH"**

Au capital de 7622,45 euros

Siège social : 20167 Mezzavia

Lieu-dit Le Stiletto - La Rocade

R.C.S. Ajaccio B 394 815 690

Aux termes d'une décision d'une AGE des associés en date du 29 octobre 2017, il a été décidé en application de l'Article L.223-42 du Code du Commerce et 50 du Décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour avis,

**DISSOLUTION SOCIETE  
LIQUIDATION SOCIETE**

N° 65

**JURIS****PATRIMOINE CONSEIL**

SARL au capital de 1000 €

8, rue Casanova d'Aracciani

Lieu-dit "U Frusteru", 20110 Propriano

RCS d'Ajaccio 538 277 534

[2011 B 535]

**DISSOLUTION ANTICIPEE  
DE LA SOCIETE**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et légales, pour cause de cessation d'activité. L'assemblée générale susvisée a nommé en qualité de liquidateur Madame PEDI-NIELLI Sylvie, gérante, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 66

**AVIS**

Suite à l'AGE du 31/01/2017 de la société SARL MEGAWATT, Sarl en liquidation au capital de 7.622 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 417.500.907 dont le siège social est sis Ville Di Paraso - BELGODERE, et après lecture du rapport du liquidateur, Monsieur Régis AGATI, les comptes de liquidation ont été approuvés et quitus a été donné au liquidateur qui a été déchargé de son mandat. La clôture des comptes de liquidation a été prononcée à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de BASTIA.

**LE CAFE DU CENTRE**

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 7622,45 euros

Siège : 2, Rue Miot, 20200 Bastia

Siège de Liquidation :

2, Rue Miot, 20200 Bastia

393 184 502 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 février 2017, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 février 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Simone CUGURNO, demeurant Rés Ampugnani, 20200 BASTIA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Miot, 20200 BASTIA.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur.

N° 68

**LES IMMORTELS**

SAS au capital de 10.000 €

Siège : Quartier Capparone

20226 Occhiatana

825 405 574 RCS de Bastia

Aux termes de l'assemblée du 20 novembre 2017, les associés statuant au vu du rapport du liquidateur ont : approuvé les comptes de liquidation au 20 novembre 2017 ; donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20 novembre 2017. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Bastia.

Pour avis,  
Le liquidateur.

N° 69

**LES IMMORTELS**

SAS au capital de 10.000 €

Siège : Quartier Capparone

20226 Occhiatana

825 405 574 RCS de Bastia

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20 novembre 2017 et ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur David TISSERAND, demeurant 9 chemin des Caniers à Roquefort-la-Bédoule [13]. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Quartier Capparone, 20226 OCCHIATANA. R.C.S BASTIA.

Pour avis, Le liquidateur.



## AVIS D'INFORMATION

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse  
22 Cours Grandval - BP 215  
20187 AJACCIO CEDEX.  
Tél : +33 495516464. Fax : +33 495516621.  
Courriel : [commande.publique@ct-corse.fr](mailto:commande.publique@ct-corse.fr)  
Adresse internet : <http://www.corse.fr>

**Objet du marché :** Travaux de reconstruction de la passerelle de Gradule en forêt territoriale de Valduniellu

**Numéro de référence :** 17S0106

**Date limite de remise des offres :** Mercredi 13 décembre 2017 à 16h00

**Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation :** Sur le profil acheteur de la Collectivité à l'adresse suivante : [www.corse.fr](http://www.corse.fr) - Rubrique Services en ligne.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16 novembre 2017

N° 71

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1. Pouvoir adjudicateur :

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse

### 2. Objet du marché :

Prestations de services à caractère social et sanitaire Service de médecine professionnelle et préventive [Code CPV : 85147000-1]

### 3. Critères de sélection des offres :

Les critères de sélection des offres ainsi que les références requises sont précisés dans le règlement de la consultation.

### 4. Mode de passation :

Procédure Adaptée  
[Articles 27 et 28 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics]

### 5. Date limite de réception des offres :

Lundi 11 décembre 2017 à 12h00

### 6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 15 novembre 2017

### 7. Adresse à laquelle les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Lieu de retrait des dossiers :

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse - Résidence LESIA - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA

Tel : 04-95-32-33-65

Fax : 04-95-31-10-75

Courriel: [hs1@cdg2b.com](mailto:hs1@cdg2b.com)

La Présidente.

N° 72

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### MARCHE DE TRAVAUX

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

SIVOM Vico Coggia

Pied d'Arena

20118 SAGONE

Tel : 04 95 52 20 07

### Objet de la Consultation :

Marché à bon de commande de remplacement de compteurs d'eau potable

### Procédure de passation :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 27, 59, 78, 79 et 80 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

### Critères de Jugement des Offres :

Valeur technique [60%]

Prix des prestations [40%]

### Date limite de réception des offres :

02/01/2018 à 12 heures

### Adresse pour retirer le dossier de consultation, obtenir des renseignements administratifs et techniques et remettre les offres :

SIVOM Vico Coggia

Pied d'Arena

20118 SAGONE

Tel : 04 95 52 20 07

### Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion :

17 novembre 2018

N° 73

## AVIS

### Département de publication : 20 Corse-du-Sud

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Cté Cnes de l'Alta-Rocca

**Objet du marché :** Restauration de la fontaine de chialza

**Type d'avis :** Avis d'appel public à concurrence

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Catégorie :** Travaux

**Support(s) de parution :** <http://www.e-marchespublics.com>

**Date de mise en ligne :** 17/11/2017 17h

**Date et heure limite de dépôts :** Offre : 17/12/2017 à 16 h 00

N° 74



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### PREFET DE LA HAUTE-CORSE

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE HAUTE-CORSE

### AVIS

### Le Préfet de la Haute-Corse

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant les travaux routiers de contournement de Folelli sur la RD 506 B sur la commune de Penta Di Casinca a été présentée par le Département de la Haute-Corse. L'autorisation a été délivrée au titre du code de l'environnement par arrêté préfectoral n° 2B-2017-11-06-001 en date du 06 novembre 2017.

Le pétitionnaire a été autorisé à procéder aux travaux suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté. Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, copie en est déposée en mairie de Penta Di Casinca et peut y être consultée. En outre, pendant la durée minimale d'un mois, un extrait de l'arrêté est publié par voie d'affichage à la mairie de Penta Di Casinca en vue de l'information des tiers et des propriétaires intéressés.

Le chef du service Eau - Biodiversité - Forêt,

P/ M. Renaut

Alain Le Borgne.

N° 75

## AVIS D'ATTRIBUTION

### ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

M. Christian BENEDETTI - Directeur

Avenue Paul Giacobbi

BP 618 - 20601 BASTIA

Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05

mèl : [marches-publics@odarc.fr](mailto:marches-publics@odarc.fr)

web : <http://www.odarc.fr>

**Objet :** FOURNITURE, ENTRETIEN ET REPARATION DE MATERIELS AGRICOLES, DE FENAISON, D'ELEVAGE ET DE TRAVAIL DU SOL

**Référence acheteur :** 17/FS/05

**Nature du marché :** Fournitures

Procédure adaptée

**Classification CPV :**

**Principale :** 16100000 - Machines agricoles et sylvicoles pour la préparation ou la culture des sols

**Complémentaires :** 42211000 - Machines de laiterie

44510000 - Outils

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Prix des prestations

30% Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique

10% Délai de garantie

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

[greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

### Attribution du marché :

**LOT N° 1 -** Fourniture, entretien et réparation de machines agricoles et de laiterie

**Nombre d'offres reçues :** 1

**Date d'attribution :** 03/11/17

**Marché n° :** 005-2017

SARL SOCODIMAT, RN 198, 20240 GHISONACCIA

Montant indéfini

**Sous-traitance :** non.

**LOT N° 2 -** Fourniture, entretien et réparation d'outils à moteur et fourniture de carburant

**Nombre d'offres reçues :** 1

**Date d'attribution :** 03/11/17

**Marché n° :** 005-2017

SARL SOCODIMAT, RN 198, 20240 GHISONACCIA

Montant indéfini

**Sous-traitance :** non.

**LOT N° 3 -** Fourniture de matériel divers et produits de nettoyage

**Nombre d'offres reçues :** 1

**Date d'attribution :** 03/11/17

**Marché n° :** 005-2017

SARL SOCODIMAT, RN 198, 20240 GHISONACCIA

Montant indéfini

**Sous-traitance :** non.

**Envoi le 20/11/17 à la publication**

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

## PROCHAINE PARUTION

## ICN- 1er/12/2017- N°6694

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

#### N° 76

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

P.F.M.A [SARL]  
21, Boulevard Paoli  
"AN'GE" - 20200 Bastia

**Activité** : Vente de prêt à porter maroquinerie accessoires

**RCS Bastia** : B 443 742 176, 2002 B 210

**Date de cessation des paiements** :  
01/10/2017

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 77

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

Poretta [SARL]  
Rte de l'Aéroport - 20290 Lucciana

**Activité** : Fleuriste sédentaire et ambulante et prestations de services

**RCS Bastia** : B 422 561 522, 1999 B 80

**Date de cessation des paiements** :  
31/05/2017

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 78

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Saffour [Nom d'usage El Mahi] Sonia  
Route du Bas du Macchione - Rés Les Sittelles  
Bât 5 - 20600 Bastia

**Activité** : Carrosserie Peinture

**RM** : N° 752 097 642 [560.13.2B] - Radié

**Date de cessation des paiements** :  
14/05/2016

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 79

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de la Société :

Le Morgan [SARL]  
Avenue Piccioni - 20220 l'Île-Rousse

**Activité** : Salon de thé, petite restauration, restauration traditionnelle...

**RCS Bastia** : B 808 873 525, 2015 B 10

**Date de cessation des paiements** :  
14/11/2017

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 80

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de

Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de la Société :

Les Feux [SARL]  
Centre Commercial La Rocade  
20600 Furiani

**Activité** : Vêtements - Prêt à porter - travaux de couture

**RCS Bastia** : B 488 957 739, 2006 B 117

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

#### N° 81

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de :

I Sintineddi [SARL]  
Ld Pietrapola  
20243 Prunelli di Fiumorbo

**Activité** : Service de protection - Sécurité - Gardiennage de biens et personnes

**RCS Bastia** : B 799 918 123, 2014 B 35

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

#### N° 82

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de :

Lazzoni Marie-Angèle Née Citti  
1B, Avenue Xavier Luciani  
"A Mandria" - 20250 Corte

**Activité** : Secrétariat, service publication

**RCS Bastia** : A 411 317 084, 97 A 41

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

#### N° 83

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée de :

Balsa David  
Rés. Terralbare  
Bât. C - rue Saint Exupéry  
20600 Bastia

**Activité** : Pose et agencement de menuiserie

**RM** : N° 484 649 660 [833.11.2B]

**Liquidateur** : SELARL BRMJ, [Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

#### N° 84

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

SW Construction [SARL]  
26, rue Pascal Paoli  
Ficabruna  
20620 Biguglia

**Activité** : Tous travaux du bâtiment

**RCS Bastia** B 512 511 130, 2009 B 229

**Date de cessation des paiements** :  
14/05/2016

**Mandataire Judiciaire** : SELARL BRMJ  
[Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 85

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

JM'F [SASU]  
2, rue Miot  
[34 Bd Paoli]  
20200 Bastia

**Activité** : Salon de coiffure mixte

**RCS Bastia** B 814 156 659, 2015 B 499

**Date de cessation des paiements** :  
14/05/2016

**Mandataire Judiciaire** : SELARL BRMJ  
[Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

#### N° 86

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Mancini Donato Tiberio  
660, Avenue du 9 Septembre  
"Bar le Central"  
20240 Ghisonaccia

**Activité** : Débit de boissons

**RCS Bastia** A 344 850 300, 88 A 153

**Date de cessation des paiements** :  
14/05/2016

**Mandataire Judiciaire** : SELARL BRMJ  
[Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

### PROCEDURE DE SAUVEGARDE

#### N° 87

Par jugement en date du 14/11/2017, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Sauvegarde à l'égard de :

Mediacom [SARL]  
Le Cézanne  
Quartier Recipello  
20200 Bastia

**Activité** : Call Center

**RCS Bastia** : B 414 730 408, 2000 B 223

**Mandataire Judiciaire** :  
SELARL BRMJ  
[Me Bernard Roussel]  
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

**Administrateur Judiciaire** : SELARL de Saint Rapt et Bertholet, 75, rue Paul Sabatier, 13090 Aix en Provence

**Mission** : Surveiller le débiteur dans sa gestion

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,  
SCP Nappi-Casanova,  
Greffiers Associés.



VOTRE ACCÈS  
AU REGISTRE  
DU COMMERCE  
ET DES SOCIÉTÉS !

infogreffe.fr  
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



## LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 octobre 2017. La société SECAN, SARL au capital de 500.000 euros, dont le siège social est sis 8 rue des Pérots à 17220 - SAINTE SOULLE, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le n° 518 740 642 a confié à : La société VIANOR AJACCIO, SAS au capital de 15.000 euros, dont le siège social est situé route d'Alata, résidence la Fontaine des Prêtres - 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'AJACCIO, sous le n° 831 825 427. L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de commerce de vente, achat et montage de pneumatiques situé à 16 lotissement du Stiletto, route de Mezzavia - 20090 AJACCIO. Pour une durée de trois mois à compter du 1er novembre 2017 jusqu'au 31 janvier 2018.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé la Société VIANOR AJACCIO, représentée par M. Alain FARINA, en sa qualité de Président, le locataire-gérant.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte sous seing privé en date du 15/11/2017, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SISCO442B

**Capital social :** 100 euros constitué uniquement d'apports en numéraire.

**Siège social :** Chez Bibiane CANIONI, résidence les horizons bleus, bâtiment A1, quartier recipello, 20200 BASTIA

**Objet :** L'acquisition, l'administration, la mise à disposition, la location et, le cas échéant, la vente d'immeubles et de terrains.

**Durée :** 99 ans.

**Gérant :** M. Nicolas ZUNTINI demeurant 10 BIS rue Favalelli, immeuble le régent, 20200 BASTIA.

**Clause d'agrément :** Toute cession de parts sociales entre associés intervient librement. Toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément du gérant. La société sera immatriculée au RCS de BASTIA.

## SCI F.J.D

**Siège social :** L'Oliveraie San Piovanaccio  
Chez Mme Dupont Monique  
20230 Taglio-Isolaccio  
RCS Bastia 451 753 016

## CLÔTURE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 31-10-2017, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme DUPONT Monique et l'a déchargé de son mandat, constaté un résultat de liquidation nul et l'absence de distribution et de partage. Elle a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BASTIA,

Pour avis, le liquidateur.

## MAJOLI

**SAS au capital de 1000 euros**  
**Siège social :** Quartier Chaleil  
20123 Pila Canale  
**RCS Ajaccio 520 317 793**

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2017, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,  
Le Président.

## AVIS

Monsieur BANES Pierre Jean, né le 20 août 1998 à AJACCIO [20000], demeurant lieu dit Pozzu, route de zalla - 20167 AFA, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de PALLENTI, afin de s'appeler à l'avenir BANES-PALLENTI.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 16/11/2017, il a été constitué une S.A.S.U. ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** JPC MENUISERIE - **Objet social :** Travaux de menuiserie et d'ébénisterie - **Siège social :** Route du Cimetièrre - Cassano - 20214 Montegrosso - **Capital :** 5.000 €. **Durée :** 70 ans. **R.C.S. :** BASTIA - **Président :** Madame Jacqueline MADEDDU, demeurant Route du Cimetièrre, Cassano à Montegrosso (Haute-Corse) ;



## SCI F.J.D

**Siège social :** L'Oliveraie  
San Piovanaccio  
Chez Mme Dupont Monique  
20230 Taglio-Isolaccio  
RCS Bastia 451 753 016

## DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée générale extraordinaire du 31-10-2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Mme DUPONT Monique, née le 20-03-1950 à Perregaux (Algérie), demeurant à L'Oliveraie - San Piovanaccio - 20230 Taglio-Isolaccio, a été nommée liquidateur à compter du 31-10-2017 avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,  
Le liquidateur,

## AVIS D'ATTRIBUTION

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**  
M. Christian BENEDETTI - Directeur  
Avenue Paul Giacobbi  
BP 618 - 20601 BASTIA  
Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05  
[mèl : marches-publics@odarc.fr](mailto:marches-publics@odarc.fr)  
[web : http://www.odarc.fr](http://www.odarc.fr)

**Objet :** PRESTATIONS D'AGENCE DE VOYAGES

**Référence acheteur :** 17/FS/07

**Nature du marché :** Services

Procédure adaptée

**Classification CPV :**

**Principale :** 63510000 - Services d'agences de voyages et services similaires

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges [règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif].

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Bastia

Villa Montépiano

20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

[greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

**Attribution du marché**

**Nombre d'offres reçues :** 2

**Date d'attribution :** 03/11/17

**Marché n° :** 007-2017

KALLISTOUR VOYAGES, 6 AVENUE MARECHAL SEBASTIANI, 20200 BASTIA

Montant indéfini

**Envoi le 21/11/17 à la publication**

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

EXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE TOULON

## EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement en date du 31/10/2017, le Tribunal de Commerce de Toulon a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Vial Réseau

112, rue du Docteur Guerin

ZI Toulon Est

BP 423 - La Farlède

83078 Toulon Cedex 9

**Activité :** Négoce de menuiseries bois, aluminium, PVC, dérivés, matériaux de construction, import, export....

**RCS Toulon :** 812 990 836 2015/B/01322

**Immatriculation secondaire :**

**RCS Bastia 2015/B/00551**

Lieu-dit Campo Meta,

RN 193, [20600] Bastia

**Mandataire Judiciaire :**

SCP BR Associés, prise en la personne de Me Nicolas Malric, 59, Avenue Maréchal Foch, [83000] Toulon, et Me Laure Simon, 16 Bld Notre Dame, Résidence le Grand Sud, [13006] Marseille

**Administrateur :**

Me Huertas Xavier, 4, rue de l'Opéra [06359] Nice et la SELARL de Saint Rapt et Bertholet, prise en la personne de Me Bertholet Bruno, 75, rue Paul Sabatier, Les Académies Aixoises [13090] Aix en Provence

**Avec les pouvoirs :** Assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

**Date de cessation des paiements :**

Le 27/10/2017

Les créances sont à déclarer dans les deux mois de la présente publication auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée le 10/11/2017 pour la SCI LEA IMMO.

**Il fallait lire gérants :** Mlle EUSEBIO NUNES Monica et M. TOMASINI Christophe, 18 rue Docteur Camille de Roccaserra, 20137 Porto-Vecchio.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ALATA en date du 15 novembre 2017, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** IDC,  
**SIEGE SOCIAL :** Pôle Cardichioza, route de Sagone, Alata (Corse)

**OBJET :** Charpente métallique, toiture, bardage, isolation, structure, placoplâtre, pose de revêtements.

**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL :** 4500 euros

**Apports en nature :** 2000 €

**Apports en numéraires :** 2500 €

**PRÉSIDENT :** Monsieur Eric IDDA, demeurant Résidence Méditerranée Bât 6, rue des Cigales, AJACCIO [Corse],

**COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**AGREMENT :** En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**IMMATRICULATION :** Au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis, le Président.

## AVIS

Monsieur Yves Pierre Jean BANES et Madame Françoise Sandra PALLENTI épouse BANES demeurant lieu dit Pozzu, route de zalla - 20167 AFA, agissant au nom de leur enfant mineurs BANES Antony Lucien Michel, né le 30 septembre 2004 à AJACCIO [France] dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter au nom patronymique de ce mineur celui de PALLENTI, afin de s'appeler à l'avenir BANES-PALLENTI.

## ERRATUM

Erratum à l'annonce parue dans le présent journal du 17/11/2017 au 23/11/2017 n°6692 concernant la constitution de la société PCG CORSICA.

**Il fallait lire** date des statuts en date du 15/11/2017 **et non** 6/11/2017.

SCALDERA  
ISOLATION  
LIGNAMERIE  
VENTILATION  
ISULAMENTU  
CHAUFFAGE  
VINTILAZIONE  
MENUISERIES



# In casa protetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !  
**Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !**



G



A

jusqu'à  
**15 000 euros**  
d'aide

**Projet régional de 200 logements pilotes**

[www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Energie au :

**04 95 72 13 25**



Outils pour la Rénovation  
Énergétique du Logement Individuel



## Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :  
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

### JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€**       Pour un an à la version web pour **30€**  
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN  Oui  Non  
et de ses partenaires  Oui  Non

**Ci-joint mon règlement par :**

Chèque à l'ordre d'ICN  Carte bancaire

N° : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Expire fin : \_\_\_\_\_ Clé : \_\_\_\_\_ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires



# UNE SEMAINE POUR PLONGER AU CŒUR DU MONDE DES ENTREPRISES.

**Du 20 au 24 novembre, la 18<sup>e</sup> édition de la «Semaine école entreprise» est venue rythmer le quotidien des collégiens et des lycéens un peu partout en France, avec pour thème cette année «Mon territoire : économie, emploi, métiers, quels atouts ?».**

**D**ifficile de se projeter dans ce que sera sa vie professionnelle quand on n'a pas encore fini sa scolarité dans le secondaire. C'est pour mieux appréhender cette réalité future qu'en 2000, le ministère de l'Éducation nationale a créé la «Semaine école entreprise», afin de rapprocher le monde éducatif de celui de l'entreprise et de préparer ainsi l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Co-organisée avec le Medef depuis 2010, cette semaine, qui s'est déroulée cette année du 20 au 24 novembre, invite collégiens et lycéens à des visites de chantiers ou d'entreprises, conférences et autres déjeuners dans toutes les régions françaises. «L'idée, c'est que les jeunes puissent développer la réflexion qu'ils ont en matière d'orientation et savoir ce qui existe au niveau non seulement des emplois mais aussi des formations. L'enjeu, c'est l'insertion professionnelle», souligne Nicole Noilhetas, déléguée académique aux enseignements techniques au sein de Rectorat de Corse.

Pour cette 18<sup>e</sup> édition, c'est le thème «Mon territoire : économie, emploi, métiers, quels atouts?» qui a été retenu avec pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des métiers et des entre-

prises qui existent sur leur région. «On a regardé les métiers qui sont en tension en Corse. Par exemple, Pôle Emploi a fait remonter le métier de gestionnaire administratif comme métier en tension, donc on a organisé un déjeuner entre des professionnels qui auraient des besoins de gestionnaire administratif et des enseignants qui interviennent sur le bac gestion administratif, explique Nicole Noilhetas. Même scénario dans le domaine du tourisme, avec un déjeuner qui a été organisé entre les élèves du BTS tourisme du lycée de Porto-Vecchio et des professionnels du secteur». En tout, ce sont une dizaine de rendez-vous qui ont eu lieu un peu partout en Corse avec en guise d'introduction, une journée consacrée à la transition énergétique, au sein du lycée Laetitia d'Ajaccio. «On a choisi de faire présenter par de jeunes collégiens de Bastia leur projet sur un des atouts de la Corse qui est le chêne-liège. Ils ont montré en quoi le liège est un matériau isolant. Cela a permis de faire la transition avec les entreprises d'isolation qui sont venues présenter leurs métiers», indique la déléguée académique aux enseignements techniques. De quoi peut-être susciter des vocations dans ces métiers d'avenir. ■ **Manon PERELLI**

**600** kg de miel importés du continent : une «usurpation» de l'appellation AOP Miel de Corse «sans précédent depuis l'obtention du signe de qualité» a été mise au jour grâce aux contrôles mis en place par l'AOP Miel de Corse-Mele di Corsica, en collaboration avec la répression des fraudes.

*Les chiffres de la semaine*

**83** % des maires de communes de moins de 10 000 habitants et 82 % estiment qu'il est difficile aujourd'hui d'exercer leur mandat selon le sondage Opinionway pour GMF Assurances. Un taux en hausse de 3 points depuis la précédente étude, réalisée en novembre 2014.

*Les chiffres de la semaine*

**5,7** % de hausse en cumul sur l'année et 5,8% sur 12 mois pour les trafics globaux de passagers sur la Corse, soit 7 645 522 passagers de janvier à octobre 2017 et un nouveau record absolu, dans l'aérien comme le maritime, indique l'Observatoire des transports de Corse.

*Les chiffres de la semaine*



© Nina Jacqmin - Les enfants rouges

NICOLAS ANTONA

# Un passionné passé pro

**Invité du 15e Festival international de la BD d'Ajaccio, Nicolas Antona y effectue en quelque sorte un retour aux sources d'une passion de jeunesse qui, tout naturellement, l'a conduit à écrire les histoires qu'il aurait aimé lire. Et à les voir devenir des albums.**



© Rakjah - Syel

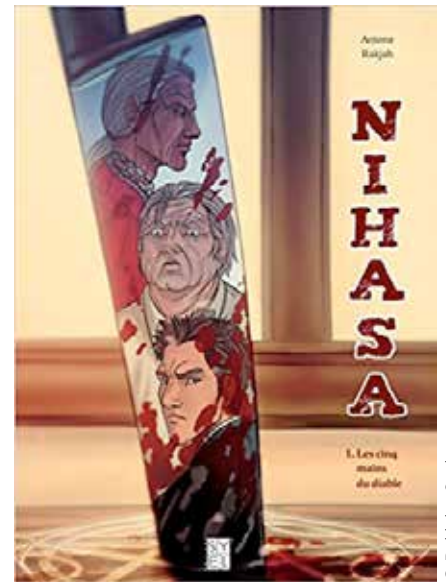
Le festival international de la BD d'Ajaccio aurait pu n'être pour lui qu'une date parmi d'autres. Après tout, il est désormais rodé aux séances de dédicaces, aux rencontres avec les lecteurs, aux remises de prix. Mais Nicolas Antona a la mémoire tenace. Ce «*pur produit du collège de Porticcio, puis du lycée Fesch et de l'Université Pascal-Paoli*» qui a quitté l'île à 24 ans a en effet grandi au fil des éditions du défunt festival Télébédéciné qu'il «*arpenait*» inlassablement et dont l'association Case & Bulle a assuré la relève voilà 15 ans. C'est donc pour lui «*un énorme plaisir*» de revenir en quelque sorte aux sources, et de le faire cette fois «*en qualité de professionnel*».

Voilà à peine plus d'un an, il est en effet passé de «*l'autre côté*» du monde de la bande dessinée, avec *La tristesse de l'éléphant*. Son premier scénario publié. «*Du plus loin que je puisse me souvenir, j'ai toujours écrit. À 30 ans, alors que j'avais déjà 2 ou 3 scénarii rédigés, je pensais: pourquoi pas? Mais c'est en voyant arriver la crise de la quarantaine que je me suis dit: qu'est-ce que je risque à présenter un scénario à un dessinateur ou à une maison d'édition, à part recevoir la lettre type m'expliquant que malgré les qualités, etc... on était au regret, etc?!*»

Via le site Café Salé, Nicolas Antona entre alors en contact avec la dessinatrice Nina Jacqmin. «*Elle avait posté une annonce et un aperçu de ses dessins car elle cherchait une histoire un peu nostalgique à illustrer. J'en avais une. On s'est rapidement entendus.*» Au

fil de leurs échanges, l'histoire initialement écrite par Nicolas évolue, s'étoffe. «*Certains personnages s'imposent à vous parfois, ils prennent vie et vous guident, même. Et bien qu'on s'efforce de ne pas éprouver d'empathie pour eux - car si on en ressentait, il serait impossible de les emmener là où on a décidé qu'ils iraient - cela fait parfois mal de leur faire vivre certaines choses. Le moment final a été difficile à écrire. Mais on a assez rapidement mené notre projet et commencé à contacter des éditeurs. On n'a d'ailleurs pas évité l'accueil des débutants, à savoir frapper à toutes les portes, sans cibler. On a dû envoyer une trentaine de dossiers avant d'avoir la chance d'aboutir auprès de la maison d'édition Les enfants rouges, à Juan-les-Pins. Et c'est assez amusant de voir comment les choses ont pu s'accélérer par la suite.*» *La tristesse de l'éléphant* paraît en janvier 2016 et rencontre un excellent accueil\*. «*Ce qui, je crois, fait sa force, c'est que nous avons voulu ne pas sombrer dans le pathos et y aborder des choses que la plupart des gens ont vécu ou peuvent vivre.*» L'histoire de Louis et Clara, où il est question de solitude, d'espoir, de la fragilité du bonheur, d'adieux et de retrouvailles, touche les adultes mais aussi le public des jeunes qui plébiscitera l'ouvrage à plusieurs reprises lors de l'attribution de prix. «*Les enfants et les ados ont beaucoup plus de finesse que ce qu'on peut penser. Et leurs choix ne sont pas exclusivement axés sur les BD d'aventures et d'action. Chaque fois que nous sommes intervenus en milieu scolaire, nous avons vécu de beaux moments*

© Nina Jacqmin - Les enfants rouges



© Rajah - Syel

**D comme dessin :** la tentation d'être auteur et dessinateur l'a très brièvement effleuré « Mais à un moment, on se trouve confronté à la réalité : je suis incapable de dessiner ! D'ailleurs lorsque je travaille avec les dessinateurs et que j'essaie d'expliquer ce que j'ai en tête par un croquis, ça se termine toujours par des fous-rires ! »

**L comme librairie :** celle de l'enfance, à Porticcio « où mes grands-parents m'achetaient régulièrement des albums, que je devorais en compagnie d'un pain au chocolat »

**P comme prof :** il est « monté à Paris » pour enseigner l'espagnol. « Je ne détesterais pas vivre uniquement de la BD, mais bien peu d'auteurs y parviennent. Et puis, mener de front enseignement et BD, qui sont mes deux passions, ce n'est que du plaisir ! »

**R comme révélations :** Jodorowski, Pratt et Alan Moore, « il y a du talent à tous les étages dans la BD, mais ces trois-là sont pour moi des génies absolus ».

**S comme Sainte trinité :** Tintin, Astérix et Lucky Luke lui ont ouvert les portes de la BD « comme pour beaucoup, j'imagine. Je crois que mon tout premier album a été Objectif Lune. »

**T comme Thorgal :** découverte -avec Raymond Calbuth- à l'adolescence, cette série a été « une grande claque scénaristique et graphique » ■

en constatant qu'ils saisissaient parfaitement tous les niveaux de lecture, toutes les références et les émotions. Nous avons même eu un jour la belle surprise de voir venir à nous le sosie de Louis. C'était le même garçon que celui qu'avait dessiné Nina et il avait beaucoup aimé l'histoire ! »

Après ce premier succès, qui devrait trouver un prolongement avec une adaptation cinématographique, Nicolas Antona a enchaîné sur une collaboration avec la dessinatrice Rajah pour *Nihasa*, qui paraît chez Syel et devrait se dérouler en deux voire trois tomes mais pas au delà car « une série qui s'étalerait au delà de trois tomes, je ne sais pas faire ! ». Changement radical d'atmosphère et de propos avec ce thriller qui flirte avec l'ésotérisme et dont l'action se situe aux États-Unis, entraînant les lecteurs de la réserve indienne de Papago Nation aux gratte-ciels de Manhattan en passant par le bayou de Louisiane. « Après *La tristesse de l'éléphant*, je craignais un peu d'être mis dans la catégorie « auteur à émotions ». Or j'aimerais pouvoir toucher à tout, passer d'un style à un autre, jouer sur différentes cordes. »

Puis, début 2018, suivra *Prima Mater*, toujours chez Syel, avec des dessins de Chiara Di Francia. « Une petite série où il sera question du retour des sorcières, représentantes d'une nature bien malmenée par l'homme. Ce thème des sorcières est un peu éculé, mais j'avais justement envie de trouver un biais pour essayer de le renouveler. » Si l'écriture de ces deux derniers scénarii a nécessité un solide tra-

vail de documentation, l'auteur s'est en revanche refusé à lire ou regarder toute fiction ayant trait aux sujets sur lesquels il travaillait. « Pour ne pas être influencé. Ce n'est qu'une fois mon travail d'écriture terminé que je me suis autorisé à voir certains films, certaines séries ou lire certains romans ». *Prima mater* n'est pas encore en librairie qu'un nouveau projet est déjà en gestation : « un thriller, *Le Fleuriste*, dont l'action se situera en Corse, et qui sera le prétexte à jouer avec les clichés sur l'île, à les détourner ». Les dessins seront de Juliette Derenne, alias Derji, qui est originaire de Bastia. Si les critiques ont pu louer sa manière d'écrire, tout en justesse et en sobriété, Nicolas Antona se voit davantage comme un scénariste de BD « qui essaie de se faire plaisir en racontant les histoires qu'il aimerait lire » que comme un auteur de romans graphiques. « Certains diraient que lorsque la BD se prend un peu trop au sérieux, on appelle ça du roman graphique. Pour moi, c'est toujours de la BD. C'est le 8<sup>e</sup> art – ou le 9<sup>e</sup> selon les classifications – mais je n'aime pas qu'on cherche à l'intellectualiser. La BD, avec toute la diversité des choix qu'elle offre, est faite pour que tout le monde y trouve son compte. » ■ Elisabeth MILLELIRI

\* 2016 : Prix découverte Ecureuil Caisse d'Épargne, Festival BD d'Audincourt ; Prix Canoë Kids, festival BD de Sainte-Enimie ; Prix BD Gest' Arts du meilleur Premier Album ; Prix BD Flash Chartres d'or Meilleur Album. 2017 : Prix Bande Dessinée des collégiens samariens 2017, Festival BD d'Amiens ; Prix Premières Planches, IUT Métiers du Livre en partenariat avec les Rencontres du 9<sup>e</sup> Art d'Aix-en-Provence ; Prix premier album des lycéens picards, Festival BD d'Amiens.

REPÈRES

# La sélection de la rédaction

## Festival international de la BD d'Ajaccio

Voilà maintenant 15 ans que l'association Case & Bulle organise ce festival tout public, où toutes les activités proposées, des ateliers aux projections de dessins animés, sont entièrement gratuites. Son objectif reste de privilégier une ambiance bon enfant, simple et agréable, propice aux rencontres et aux contacts: entre le public insulaire et les auteurs et dessinateurs invités, mais aussi entre ces différents professionnels de la bande dessinée eux-mêmes, car c'est souvent à l'occasion de telles manifestations que peuvent naître des collaborations, que des projets émergent. Pour cette XV<sup>e</sup> édition, quelque 35 invités sont attendus pour dédicacer plus d'une cinquantaine d'ouvrages, représentatifs des divers genres qu'investit la BD. Cinq ateliers sont proposés, permettant de s'initier au manga avec l'association Umi No Naka, à la généalogie au côté d'André Flori, à l'écriture en langue corse sous la direction de Ceccè Lanfranchi, à la réalisation d'une planche de BD avec Michel Espinosa ou encore aux différents métiers de la bande dessinée grâce à l'approche détaillée de François Plisson. Côté expositions: un hommage à Franquin, au travers de 36 panneaux dédiés à Gaston Lagaffe et à son environnement; un retour sur la collection *XIII Mystery* et notamment l'album *Jonathan Fly* signé Olivier TaDuc et Luc Brunschwig; des planches de Crisse pour sa série *Gunblast girls* et 26 panneaux conçus par le musée de l'Alta Rocca. ■

Du 24 au 26 novembre. Palais des congrès d'Ajaccio. ☎ 06 22 02 89 76 & festivalbdajaccio.com



## A Filetta

Fondé en 1978, l'ensemble polyphonique A Filetta s'était fixé comme objectif premier de contribuer à la sauvegarde du patrimoine corse. Au fil du temps, la curiosité, l'esprit d'universalisme qui anime ses membres les ont conduits à s'intéresser à d'autres formes de création, sans pour autant les détourner de leur but initial, sans que jamais se démente leur attachement profond à la Corse et à sa culture. Le spectacle original que propose le groupe est conçu comme une sorte

de voyage «en immersion» dans l'histoire de la polyphonie corse à travers le parcours musical de A Filetta. Au travers de chants (certains devenus des classiques, d'autres encore inédits) mais aussi de récits, d'échanges, le groupe se raconte. Il narre son histoire, revient sur les traditions qui l'ont influencé, évoque la genèse de ses créations. Et ce en abordant les différentes phases de son évolution, de l'acquisition du patrimoine oral traditionnel corse à la création de répertoires nouveaux, en passant par la découverte d'autres traditions. Plus encore qu'un joli exposé en musique, un moment de partage entre des artistes et leur public. ■

Le 30 novembre, 18h30. Spaziu Natale Luciani, Campus Mariani, Corte. ☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

## Musicales de Bastia

Et de 30 bougies pour les Musicales dont les organisateurs déroulent une programmation où voisinent artistes de la scène internationale et artistes insulaires, à découvrir ou à revoir, que ce soit lors des concerts de 20h30 ou à l'occasion de rencontres artistiques, chaque soir à 18h30. À l'affiche des concerts: Ben, l'oncle soul avec un hommage à Sinatra; Juliette Armanet (en première partie Mariane Alzi); Lisa Simone (en première partie Julie Erikssen); Siska (en première partie Dial Code, Cencio); Magyd Cherfi et Tavagna. Côté rencontres vespérales: Alcaz (Paca); Vaiteani (Polynésie); E Tintenne (Corse). Également à l'affiche, des spectacles destinés au jeune public, avec Philro Jazz Project, M.A.M. Trio et la Compagnie Bis Repetita. ■

Du 28 novembre au 2 décembre. Théâtre municipal et Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 32 75 91 & www.musicales-de-bastia.com





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

Lundi 27 Novembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h20 Salon du Chocolat - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Pologne Histoire de Marionnettes - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 16h45 Noob - 18h05 Tarzan - 18h35 Le patrimoine des orgues balanins - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Salon du Chocolat - 20h50 Pologne Histoire de Marionnettes - 21h40 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 30 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Les caprices de Mariani - 13h35 A votre Service - 13h45 La Terre Vue du Sport - 14h30 Cappuccino - 16h10 La Terre Vue du Sport - 17h40 Ci Ne Ma - 17h55 Associ - 18h25 Micha et la Révolution des Roses - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Sous l'Arbre à Palabres - 20h35 Matmatah - 22h00 Tarzan - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Ben' Bop - 0h00 Nutiziale

orange™

30

National

Mardi 28 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h40 Associ - 11h10 Zikspotting - 11h25 Tarzan - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 Autoroute Express - 13h20 Ben' Bop - 14h30 Matmatah - 16h45 Zikspotting - 17h10 Ben' Bop - 18h00 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h50 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Micha et la Révolution des Roses - 21h50 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 1er Décembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Micha et la Révolution des Roses - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Le patrimoine des orgues balanins - 13h10 Tarzan - 13h40 Zikspotting - 14h30 Estivoce - 15h05 Salon du Chocolat - 15h40 Sous l'Arbre à Palabres - 17h00 Cappuccino - 18h40 Les caprices de Mariani - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Calvin Harris - 21h30 La passion continue - 21h55 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Pologne Histoire de Marionnettes - 0h00 Nutiziale

SFR

537

National



95

Bastia

Mercredi 29 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h35 La passion continue - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Micha et la Révolution des Roses - 13h35 Ci Ne Ma - 14h30 Calvin Harris - 17h20 Noob - 18h00 Zikspotting - 18h15 Pologne Histoire de Marionnettes - 19h05 La passion continue - 19h30 Nutiziale - 19h40 Les caprices de Mariani - 20h35 Micha et la Révolution des Roses - 21h25 A votre Service - 21h40 Zikspotting - 22h00 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Contact@telepaese.tv



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



**agir  
PLUS**

**ISOLATION DES COMBLES**

**VOS TRAVAUX  
100% SUBVENTIONNÉS\*!**

**VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR [corse-energia.fr](http://corse-energia.fr)**



**\*Aide plafonnée sur la base du prix moyen constaté. Sous conditions de ressources.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.